UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION 2025

I. Dossiers structurants de l'établissement
II. Analyse de l'activité

Conseil d'Administration du lundi 9 mars 2026

Sommaire

I. Dossiers structurants de l'établissement

II. Analyse de l'activité



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Partie 1. dossiers structurants

➲ Signature des Contrats d'objectifs et de moyens



En 2025, l'Université de Montpellier a choisi de signer ses contrats d'objectifs et de moyens avec chacun de ses 16 UFR, écoles et instituts (UEI). Déjà expérimentée par le passé, cette démarche ambitieuse est confirmée aujourd'hui et s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer la cohésion de l'établissement tout en respectant l'autonomie et les spécificités de ses différentes composantes.

Dans le cadre du contrat pluriannuel 2021-2026 conclu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Université de Montpellier a inscrit l'élaboration des COM comme élément moteur de sa modernisation et de consolidation de ses dispositifs de pilotage. À travers ces COM, l'établissement a souhaité, en effet, développer un dispositif de pilotage performant visant à aligner la stratégie de ses composantes avec celle de l'Université mais aussi à valoriser leurs spécificités dans le cadre du principe de subsidiarité. Vecteur de dialogue entre l'équipe de direction et les UEI, les COM permettent également la diffusion et le pilotage de données et d'informations pour chaque composante.











➲ Signature des Contrats d'objectifs et de moyens



Ces contrats s'articulent autour de **quatre volets**.
Le premier, dédié à la **caractérisation**, offre un portrait détaillé de chaque composante en termes d'activité (effectifs étudiants, offre de formation, réussite, insertion professionnelle…) et de moyens (ressources humaines, budgétaires, patrimoniales…).

Le deuxième volet aborde **la stratégie de chaque UEI**, soulignant la contribution de la structure à la politique de l'établissement mais également les spécificités et les richesses de chacune des structures.
A travers le suivi d'indicateurs clés issus des documents cadres de l'établissement, le **volet performance** permet, quant à lui, une évaluation de la stratégie.

Conçus en coordination avec les services centraux, ces 3 volets convergent vers un quatrième volet relatif à **l'accompagnement financier** de l'établissement pour la réalisation de projets spécifiques. Avec une enveloppe budgétaire de 1,8 M€ sur 3 ans, financée sur le budget de l'établissement, ces COM vont permettre dans les années à venir la réalisation d'actions concrètes. Dès 2025, une trentaine de projets a obtenu un financement dédié dans les domaines de la formation, de la vie étudiante mais également en matière de transition écologique, de responsabilité sociétale ou encore d'internationalisation.
Cette contractualisation interne traduit une ambition claire : consolider un mode de gouvernance moderne et concerté.















➲ L'UM dans les classements internationaux

Times Higher Education (THE)

- THE WUR (World university rankings) :
  - 9ème place au rang national ;
  - Top 400 mondial (351-400ème).
- THE IMPACT :
  - 201-300 place mondiale sur le classement final ;
  - Classement mondial par ODD :

ODD 3 (santé et bien-être) : 52ème place

ODD 14 (vie aquatique) : 61ème place

ODD 10 (Inégalités réduites) : 63ème place



- 2ème université française.

Shanghai ranking

- **Top 200 mondial** Shanghai général ;

- **Top 100 mondial sur 7 thématiques :**
  - 1er rang national et 14ème place mondiale en **écologie** ;
  - 1er rang national et 51-75ème place mondiale dans le domaine d' **Ingénierie robotique** ;
  - 1er rang national et 51-75ème place mondiale dans le domaine des **ressources en eau** ;
  - 2ème rang national et 51-75ème place mondiale dans le domaine des **sciences agricoles** ;
  - 4ème rang national et 76-100ème place mondiale dans le domaine de la **télédétection ;**
  - 5ème rang national et 76-100ème place mondiale dans le domaine des **statistiques ;**
  - 8ème rang national et 76-100ème place mondiale dans le domaine de **l'océanographie .**

CTWS Leiden

Le centre for Science and Technology Studies (CTWS) de l'Université de Leiden aux Pays-Bas classe l'UM à la :

- 207 ème place mondiale ;
- 4ème place en France.

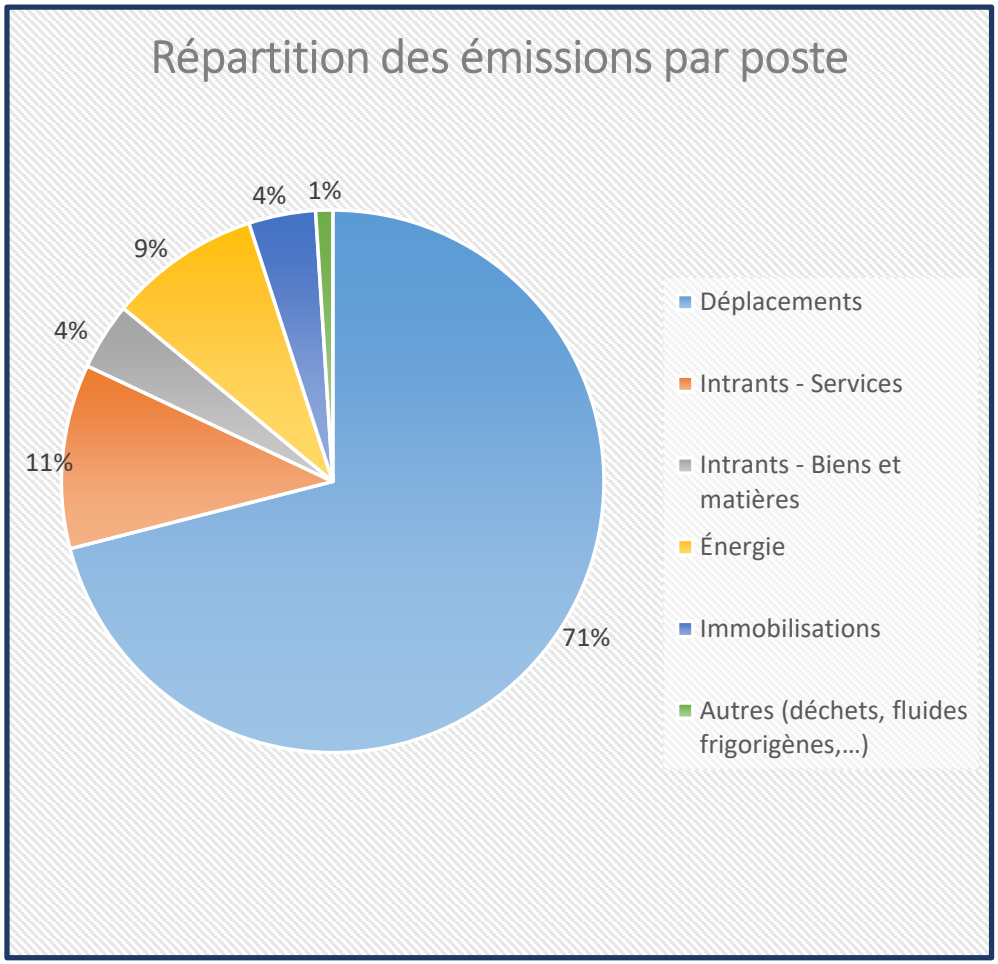
➲ Réalisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre

L'Université de Montpellier a entrepris la réalisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) pour l'année 2023. En collaboration avec un prestataire extérieur, cette initiative a reposé sur l'application rigoureuse de la méthodologie Bilan Carbone®, élaborée par l'ADEME. Le BEGES est un outil réglementaire et stratégique qui permet à l'établissement de mesurer l'empreinte carbone de ses activités, d'identifier les sources d'émission pour mieux les maîtriser et d'élaborer un plan de transition vers une activité plus sobre en carbone.

Des périmètres ont dû être définis : 48 615 étudiants inscrits à l'UM et 5 413 agents titulaires et contractuels. Les déplacements, les achats de services et de biens, l'énergie, les bâtiments, le parc automobile, les déchets ou encore les fluides sont les activités sources d'émission recensées pour le calcul.

Sur l'année 2023, le bilan du volume total des émissions de gaz à effet de serre s'élevait à 56 818 tonnes équivalent CO_2 pour l'année considérée, avec une incertitude estimée à 11%. Ce résultat se traduit par une empreinte moyenne de 1,05 tonnes équivalent CO_2 par personne, incluant l'ensemble du personnel et des étudiants.

Des groupes de travail ont été constitués afin d'identifier et proposer des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement, témoignant ainsi de l'engagement de la communauté universitaire en faveur de la transition écologique.



➲ Schéma Directeur Patrimoine Historique et Collections

L'Université de Montpellier bénéficie d'un patrimoine historique reconnu pour son caractère exceptionnel mais encore trop méconnu de la communauté universitaire et du grand public, . Pour le rendre plus accessible à tous et toutes, le réhabiliter et le valoriser, l'UM s'est dotée d'un **schéma directeur du patrimoine et des collections**, adopté en CA le 15 juillet 2025, afin de structurer une politique globale de conservation, de gestion et de valorisation de ses biens patrimoniaux.

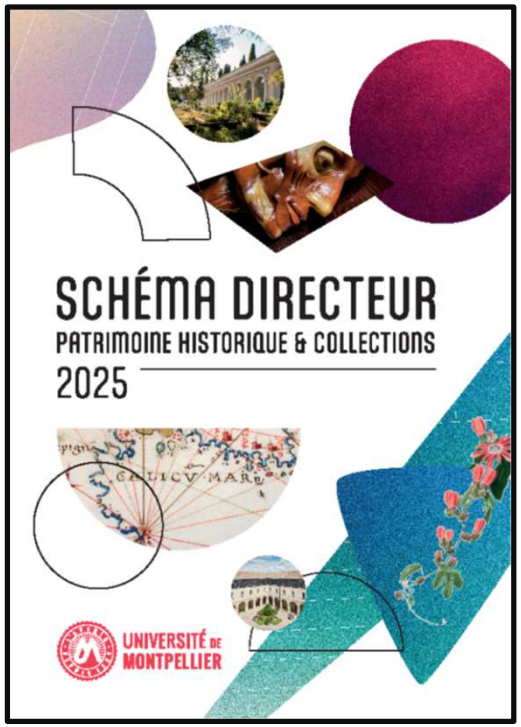
Ce document stratégique vise à mieux connaître, préserver et rendre accessible un patrimoine exceptionnel, constitué à la fois de bâtiments emblématiques et de collections scientifiques, artistiques et documentaires uniques. Il s'appuie notamment sur un important travail d'inventaire et de numérisation, condition essentielle à la transmission et à la diffusion des savoirs. Le schéma directeur met également l'accent sur la médiation et l'ouverture au public, en renforçant les liens entre recherche, enseignement et société. À travers des projets structurants, tels que le parcours patrimonial ForUM, l'université affirme sa volonté d'inscrire son héritage historique au cœur de son rayonnement scientifique, culturel et territorial.

LE PATRIMOINE DE L'UM EN CHIFFRES

- Bâtiment historique médecine : 8 205 m² de surface de plancher
- Jardin des plantes : 4,6 hectares en site
- Intendance du Jardin des plantes : 1 258 m² de surface de plancher
- Institut de botanique : 11 363 m² de surface de plancher
- Faculté de droit et de science politique installée dans l'ancien couvent de la Visitation (1631) : acquisition de la chapelle de la Visitation de 350 m² de surface de plancher
- Station méditerranéenne de l'environnement littoral : 1 706 m² de surface de plancher

Près de **11,6 millions d'euros** ont été engagés sur ces dernières années sur des actions et des chantiers pour la préservation du patrimoine :

- 4,5 M€ engagés sur le bâtiment historique de médecine
- 4,5 M€ sur le Jardin des plantes
- 1,3 M€ sur l'Institut de botanique
- 1,3 M€ pour l'acquisition de la chapelle de la Visitation



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

➲ Restauration de la porte Sud du Jardin des Plantes

Erigée entre 1841 et 1847 et fermée depuis des décennies, la porte sud historique du Jardin des Plantes de Montpellier a bénéficié d'une restauration complète et minutieuse.

Classé au patrimoine historique, ce portail monumental a fait l'objet de travaux d'envergure afin de retrouver son apparence d'origine : démontage intégral des ouvrants, ponçage des grilles en fer forgé, étude stratigraphique permettant d'identifier les couleurs d'origine fidèles aux ateliers du XIXe siècle. La restauration a également porté sur les piliers en pierre de taille, les éléments décoratifs.

Cette restauration s'est également accompagnée du recalibrage des abords et du parvis, avec une attention particulière pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ce chantier, conduit en collaboration entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et l'Université de Montpellier, s'inscrit dans un projet plus vaste de valorisation du patrimoine scientifique et universitaire.

Le portail a été officiellement inauguré et rouvert au public le 15 décembre 2025, marquant ainsi la restitution d'un accès historique majeur du jardin.



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

➲Projets immobiliers

En 2025, les opérations immobilières lourdes et structurantes se sont poursuivies, concrétisant ainsi notre engagement pour améliorer les conditions d'études et de travail, tout en réduisant notre empreinte environnementale :

- Mise en service du **bâtiment 13 des Laboratoires de Physique de Montpellier** (L2C, LUPM) (Opération Campus, 35 M€ avec Bât. 20, FdR UM 1 M€) ;
- Rénovation énergétique et restructuration du Bâtiment de la faculté de Pharmacie. Poursuite de la réhabilitation du site (Opération Campus, 9 M€) ;
- Phase 2 de la transition énergétique des IUTS de Montpellier-Sète et Nîmes : rénovation énergétique des **bâtiments K et L sur l'IUT de Montpellier-Sète** et **SGM-GMP sur l'IUT de Nîmes** (Maîtrise d'Ouvrage UM : CPER 2015-2020 et 2021-2027 : 10,1 M€ : Etat, Région, UM.) ;
- **Bâtiment Historique Médecine** : réception des travaux de mise en sécurité des magasins des collections documentaires (Maîtrise d'Ouvrage UM : CPER 2015-2020 : 2,8 M€ : Etat, 3M, UM), restauration des toitures du conservatoire d'anatomie (Maîtrise d'Ouvrage UM : CPER 2021-2027 : Etat 550 k€) ;
- Poursuite des travaux de reprise des **désordres de la nouvelle faculté de Médecine** (Maîtrise d'ouvrage et financement Région pour 9 M€), fin en été 2026 ;
- Construction d'un **Bâtiment modulaire Campus Santé Arnaud de Villeneuve de la Faculté de Médecine** (FdR UM 910 k€) ;
- Rénovation de l'aile Ouest du **bâtiment 15 Campus Triolet** 1,4 M€ FdR UM ;
- Rénovation de locaux au **bâtiment T39 Campus Triolet** pour l'accueil de l'IHU, 145 k€ FdR UM ;
- Remplacement de groupes froids aux bâtiments B et D de Richter, 145 k€ FdR UM ;
- Acquisition de la chapelle de la Visitation, UFR Droit et science politique, 1,3 M€ FdR UM ;
- Acquisition du **Système Information Patrimoine Immobilier (COMP).**

➲ Rapport d'autoévaluation (RAE)

En 2025, l'Université de Montpellier a élaboré son rapport d'autoévaluation qui se décline en trois volets : établissement, formation, recherche. Réalisée en amont de l'évaluation externe de l'UM par le HCÉRES, l'autoévaluation s'inscrit pleinement dans le processus d'élaboration du prochain contrat pluriannuel 2027-2031. Concernant le volet établissement, afin d'optimiser les travaux, l'autoévaluation a pris en compte à la fois le référentiel d'évaluation des établissements et le référentiel d'évaluation des établissements publics expérimentaux.

Ce rapport destiné à dresser un diagnostic complet de l'établissement se structure en 6 parties :

- stratégie institutionnelle et pilotage stratégique,
- recherche, innovation, partenariats et relation science/ société,
- formation, orientation, insertion professionnelle, formation doctorale et vie étudiante,
- international,
- responsabilité sociétale
- modernisation de l'établissement.

Sur le plan méthodologique, l'élaboration du RAE s'est appuyée sur une démarche participative : plus de 150 agents ont contribué à la rédaction de ce document stratégique soit par des entretiens, soit par des contributions écrites. Les six parties du rapport ont été déclinées en 22 thématiques pour lesquelles ont été identifiés des porteurs stratégiques, des porteurs opérationnels et des contributeurs. Chaque acteur impliqué a reçu des documents d'appui à la réflexion et à la rédaction accompagnés des parties des référentiels HCÉRES correspondant à son domaine. Ainsi pour chaque thématique, une note a été rédigée afin de répondre aux attendus du HCÉRES et d'identifier les actions structurantes, les points forts, les principaux points d'attention et les axes d'amélioration à partir d'indicateurs précis et des données quantitatives et qualitatives.

Ce RAE, voté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 15 juillet 2025, constitue un outil précieux pour préparer la visite du HCÉRES et garantir la transparence de l'établissement vis-à-vis des évaluateurs. Cette démarche favorise la cohérence entre les projets de l'université et les exigences nationales en matière d'enseignement supérieur tout en renforçant la culture de l'évaluation et de l'amélioration continue au sein de toutes les structures de l'université.

Ce rapport représente une étape clé pour orienter le futur projet d'établissement et objectiver le positionnement de l'Université de Montpellier.



➲ L'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle,

moteur de transformation à l'Université de Montpellier

Face aux profondes mutations induites par l'essor de l'intelligence artificielle, l'Université de Montpellier engage un virage stratégique qui concerne l'ensemble de ses missions : la recherche, la formation et les fonctions support.

Forte de ses expertises reconnues en mathématiques, informatique, santé, environnement et sciences du vivant, elle ambitionne de positionner l'IA comme un levier scientifique et sociétal majeur, au service des grands défis contemporains.

En matière de recherche, l'Université de Montpellier soutient le développement de travaux de pointe en intelligence artificielle, notamment autour des enjeux d'IA de confiance, éthique, hybride ou fédérée. Ces recherches s'inscrivent dans une dynamique collective, portée par des collaborations étroites avec des partenaires académiques et institutionnels, et visent des applications concrètes dans des domaines clés tels que la santé, l'environnement ou la gestion des données complexes.

Face à l'essor de l'IA, l'UM a fait de la formation un pilier de sa stratégie. Tous les étudiants de licence se verront proposer un module d'acculturation aux IA génératives. Les personnels (enseignants, chercheurs, administratifs) bénéficieront également de formations de base ou avancées, intégrées au plan de formation de l'université. En parallèle, des cursus spécialisés en IA seront renforcés, avec la perspective d'accréditations nouvelles dès 2027. L'Université entend ainsi développer une communauté capable de conjuguer esprit critique, compétences théoriques et techniques et responsabilité éthique.

Enfin, l'Université de Montpellier explore les apports de l'intelligence artificielle dans l'évolution de ses pratiques administratives et organisationnelles, avec l'objectif d'améliorer les services rendus tout en garantissant la protection des données, la transparence et le respect de l'éthique et sobriété numérique.



Lancement de l'association

« IA Montpellier Méditerranée »

Le jeudi 25 septembre, l'établissement s'est allié avec cinq partenaires- la Région Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole, le CHU de Montpellier, Digital 113 et la French Tech Méditerranée - pour créer l'association « IA Montpellier Méditerranée ». Ce projet s'ancre à la fois dans les fondements mathématiques et informatiques de l'intelligence artificielle et appréhende l'IA comme un outil indispensable aux domaines du vivant et de l'environnement.

Afin de formaliser ses engagements et ses objectifs, l'association s'est dotée d'une feuille de route ambitieuse visant à promouvoir des projets d'Intelligence Artificielle éthique, souveraine et responsable. Elle œuvre au bénéfice de tous les acteurs du site pour :

- Favoriser les projets de Recherche et Développement en IA ;
- Développer des actions liées à l'Éducation, la Formation et la Sensibilisation à l'IA et notamment le lien Science – Société ;
- Valoriser la Communauté IA et leurs événements au travers des Halles de l'IA ;
- Promouvoir la Collaboration en IA, Insuffler et diffuser une culture de l'Éthique et de la Régulation en matière d'IA ;
- Venir en appui des appels à projets d'un ou de plusieurs de ces membres.

➲ Partenariat avec la Chambre Régionale des Comptes Occitanie

En 2024, l'Université de Montpellier et la Chambre régionale des comptes Occitanie ont signé un partenariat innovant visant à rapprocher science et gestion publique pour permettre aux chercheurs et aux magistrats de mutualiser leurs expertises pour mieux comprendre et anticiper les enjeux territoriaux.
Le 14 mars 2025, ce partenariat s'est concrétisé par l'organisation d'une nouvelle conférence sur « Le littoral méditerranéen, face aux risques climatiques » en association avec le tribunal Administratif de Montpellier réunissant chercheurs, magistrats et acteurs locaux.
L'événement a mis en lumière les risques climatiques et l'érosion du littoral, un enjeu crucial pour le territoire occitan. Cette conférence a permis un partage d'analyses sur les impacts financiers et réglementaires et d'études scientifiques dans le cadre d'un dialogue concret entre science et gestion publique.



Les échanges lors de la conférence ont permis de mettre en évidence des solutions durables et adaptées aux défis environnementaux du littoral.
Au-delà de cet événement, le partenariat prévoit d'autres initiatives pour valoriser la recherche et renforcer l'expertise territoriale. Cette synergie contribue à faire de Montpellier un territoire pionnier dans la coopération entre université et institutions publiques. Elle démontre que science et gestion publique peuvent travailler main dans la main pour l'intérêt général.
Le partenariat UM–CRC est un exemple de modèle de collaboration exemplaire, alliant rigueur scientifique et pertinence institutionnelle.

Partie 2. analyse de l'activité

Les 6 axes stratégiques du contrat pluriannuel 2021-2026

- Axe 1 : Recherche et innovation
- Axe 2 : Formation
- Axe 3 : Ouverture internationale
- Axe 4 : Vie étudiante
- Axe 5 : Responsabilité sociétale
- Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Pour chaque axe stratégique du contrat pluriannuel 2021-2026 seront présentés les éléments suivants :

- Données de caractérisation ;
- Actions menées en 2025 ;
- Objectifs et jalons ;
- Suivi des indicateurs.

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Caractérisation



- **81** Structures de recherche
- **13** Unités D'Appui à la Recherche (UAR)
- **4** Plateformes technologiques et centres de services pour la recherche
- **5** Pôles de recherche :
  - Agriculture Environnement Biodiversité ;
  - Biologie Santé ;
  - Chimie ;
  - Mathématiques Informatique Physique Systèmes ;
  - Sciences Sociales.
- **9** Écoles doctorales
- **1** Collège doctoral

- **2 703** personnes physiques affectées dans les pôles de recherche en 2025 à l'UM dont :
- **1 469** Enseignants-chercheurs/Enseignants,
- **116** chercheurs,
- **603** doctorants contractuels,
- **515** BIATSS

- Plus de 5 000 personnels hébergés à l'UM, ayant une affectation recherche,

Dont près de 81% ont une affectation pérenne au sein des structures de recherche de l'UM.

Les principaux employeurs de ces personnels hébergés sont le CNRS, l'IRD, le CIRAD, et l'INSERM.

Poursuite de la structuration de la recherche

L'Université de Montpellier (UM) poursuit l'extension du périmètre de ses structures de recherche, en lien avec la stratégie scientifique du site et la préparation du prochain contrat quinquennal 2027–2031. Cette évolution vise à structurer davantage la recherche dans le cadre de l'I-site pérennisé centré sur les trois enjeux sociétaux « Nourrir, Soigner, Protéger »), à accroître la mutualisation des compétences et à soutenir les projets interdisciplinaires et les collaborations entre laboratoires, écoles doctorales et pôles de recherche. Cette dynamique d'intégration concerne à la fois les unités mixtes (UMR), les unités de recherche (UR) et les laboratoires interdisciplinaires ainsi que les unités d'appui à la recherche (UAR).

Dans ce cadre, les discussions menées avec les organismes de recherche partenaires ont permis à l'UM de devenir tutelle secondaire de nouvelles unités mixtes de recherche (UMR), renforçant ainsi son ancrage dans l'écosystème scientifique régional et sa position de chef de file.

Au 1er janvier 2025 :

1. Extension du périmètre des structures de recherche sous tutelle UM : les discussions avec les organismes de recherche et les établissements partenaires se sont poursuivies afin que l'UM devienne, pour le prochain contrat quinquennal 2027-2031, tutelle secondaire des 25 structures de recherche (UMR uniquement) de l'entente stratégique pour lesquelles elle n'est pas tutelle. Cette évolution constitue un élément majeur de la structuration de la recherche sur le site montpelliérain. L'UM est officiellement tutelle secondaire au 1er janvier 2025 des deux UMR INTERTRYP et G-EAU et au 1er janvier 2026 de l'UMR ASTRE .

2. Structuration des plateformes technologiques de l'UM : conformément aux engagements pris dans le COMP, 11 des 15 plateformes technologiques de l'UM se sont regroupées dans de nouvelles UAR (Unité d'Appui à la Recherche) ou ont rejoint une UAR existante. Les 3 nouvelles UAR dans les domaines MIPS (UAR ICS), Chimie (UAR PAC Chimie Balard), AEB (UAR MEEB) ont été créées au 1er janvier 2025. Une UAR de coordination nationale a également été créée et la plateforme Centre Spatial de l'Université de Montpellier (CSUM), relevant du domaine MIPS, a été transformée en unité d'appui à la recherche.

3. Soutien à la recherche, contribution au déploiement d'une stratégie à l'échelle du consortium et à l'animation de chacune des communautés des cinq pôles de recherche : suite à la fin des Labex au 31/12/2024, douze "programmes thématiques longs" ont été déployés au sein des 5 pôles de recherche à compter du 1er janvier 2025.

L'extension de ces périmètres illustre la volonté de l'UM de renforcer sa visibilité scientifique, d'attirer des talents et de développer des synergies entre recherche fondamentale et appliquée.

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

EcoDoR (Écosystème des Données de la Recherche)

Labellisé en 2022 « Atelier de la donnée », EcoDoR (Écosystème des Données de la Recherche) constitue un dispositif de premier niveau pour accompagner les équipes de recherche (enseignants-chercheurs, doctorants, personnels de soutien) dans la gestion, le partage et la valorisation des données de recherche. Intégré au réseau des ateliers de la donnée national, il participe au développement de l'écosystème Recherche Data Gouv (RDG).

Porté par l'Université de Montpellier, articulé notamment avec l'ISDM (Institut de Science des Données de Montpellier) qui offre formations et infrastructures en calcul, stockage et cloud, EcoDoR s'appuie sur un réseau de partenaires majeurs : le Cirad, les CHU de Montpellier et de Nîmes, le CNRS, l'ENSCM, l'Inrae, l'Inria, l'Inserm, l'Institut Agro, l'IRD, et AgroParisTech depuis l'été 2025. Ce dispositif centralise et mutualise les compétences des services de l'UM et de ses partenaires, avec un guichet unique et des services labellisés : accompagnement aux plans de gestion de données (PGD), au dépôt de jeux de donnée, actions de sensibilisation et formations à partir du doctorat.

Dans le cadre de ses missions, EcoDoR organise également des événements visant à favoriser le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion des données de recherche. Des webinaires thématiques sont ainsi proposés régulièrement et, depuis septembre 2025, diffusés sur Canal-U en complément de la playlist « science ouverte » de la chaîne YouTube de l'UM. Ces webinaires permettent d'accueillir des experts au niveau national (directrice de recherche émérite au Centre de Données astronomiques de Strasbourg par exemple). 430 personnes ont consulté les webinaires entre octobre et décembre 2025.

Une journée professionnelle réunit annuellement les acteurs d'ECODOR. Une journée d'étude intitulée « Gestion des données de la recherche, de la théorie à la pratique » a eu lieu le 27 mai 2025 sur le campus Triolet, à destination des communautés de recherche. Elle a réuni près de 100 personnes, avec une séance plénière suivie d'ateliers thématiques.

Au final, EcoDoR joue un rôle clé pour structurer un véritable écosystème de la donnée au service de la communauté scientifique montpelliéraine, toutes disciplines confondues.

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Renforcer les services à destination des communautés de recherche ; suivre et valoriser la production scientifique et l'activité des chercheurs

CAHIERS DE LABORATOIRE

eLabFTW

Science ouverte
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Université pluridisciplinaire de recherche intensive, l'Université de Montpellier est au cœur d'un vaste réseau d'activités et de coopérations de recherche qu'elle s'attache à soutenir et valoriser, notamment par la mise en œuvre de services d'appui aux enseignants-chercheurs et chercheurs mais aussi par des outils et dispositifs permettant de renforcer la visibilité et le rayonnement de la communauté scientifique montpelliéraine, de l'Université et de ses partenaires.

L'année 2025 a été marquée par une triple démarche :

- Renforcement des actions de sensibilisation et de formation à la science ouverte, avec la création d'un parcours en auto-formation pour les doctorants, accessible sur Moodle. Les 3 modules proposés ont été suivis par 68 participants. En 2026, ce parcours sera enrichi par un module sur l'identité numérique, complétant ainsi l'offre de formation en présentiel et distanciel. Les 15 webinaires science ouverte, diffusés en 2025 via la playlist science ouverte de la chaîne YouTube de l'Université et accessibles au-delà de la communauté scientifique de Montpellier, contribuent à la diffusion des bonnes pratiques. Ils ont généré près de 2 900 vues. L'ajout de Canal-U en 2026 permettra d'accroître leur diffusion au sein de la communauté ESR.
- Augmentation de l'offre de service et d'accompagnement aux communautés de recherche. Le projet de mise à disposition d'un service de Cahier de laboratoire électronique (CLE), disponibles pour tous les scientifiques hébergés sur des sites de l'Université, se concrétise. Après une phase de tests menée avec 5 laboratoires en 2025 et une présentation générale (avec notamment un webinaire vu par 333 personnes), la mise en production se fera de manière progressive en 2026. Le service d'aide à la publication en libre-accès s'est structuré pour gérer les demandes croissantes des enseignants-chercheurs et chercheurs (adresse générique de contact, suivi des volets « APC » des accords transformants…). Enfin, l'ouverture d'un service de questions / réponses en ligne pour toutes les demandes relatives à la science ouverte permet, depuis octobre 2025, de faciliter les démarches des communautés de recherche.
- Lancement du projet de mise en œuvre d'un outil de suivi de la production scientifique et de valorisation de l'activité des chercheurs. Basé sur le logiciel Esploro, permettant de rassembler des sources documentaires variées (portail HAL-UM, bases de données généralistes et disciplinaires, …) et se basant sur des identifiants pérennes (dont ORCID), ce nouvel outil permet de rassembler et de lier des informations aujourd'hui éparses pour améliorer la visibilité des travaux de recherche et de leurs auteurs, garantir la maîtrise de l'identité numérique par les chercheurs eux-mêmes et servir de base à des besoins de valorisation en direction de différents publics (monde socio-économique, journalistes, grand public intéressé par la médiation et la vulgarisation scientifique…). La mise en production est prévue pour le printemps 2026.







UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Développement des identifiants pérennes pour la recherche : Projet DRED/SCD/DSIN

En accord avec les directives du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, l'UM développe l'usage de deux identifiants pérennes internationaux pour les structures et les personnels de la recherche afin de fiabiliser la circulation des données.

ORCID

Open research and contributor identifier
Identifiant des chercheurs et contributeurs de la recherche

ROR

Research Organization Registry
Identifiant international des structures

Attribution d'un ROR à toutes les structures de recherche de l'UM

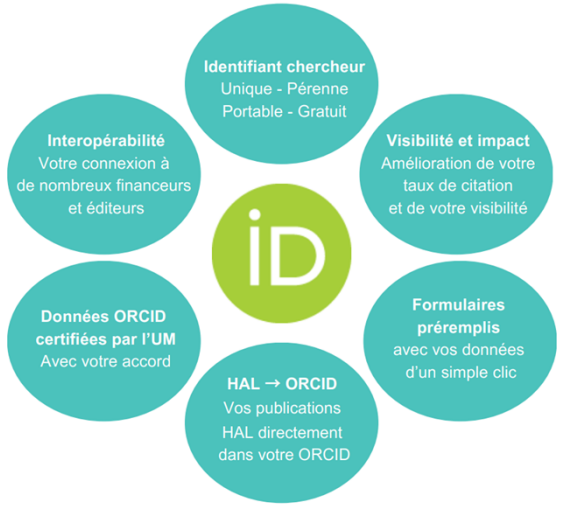
Liaison technique entre ORCID et ROR :

ORCID intègre les ROR des affiliations des chercheurs pour une meilleure fiabilité des données.

Valorisation de la production scientifique de l'UM :

ORCID et ROR contribuent à la consolidation des données dans HAL et EsplorUM.

Promotion de l'ORCID auprès des EC de l'UM



➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Collège doctoral Université de Montpellier

Préparer les doctorants aux enjeux de la recherche

Le Collège Doctoral de l'Université de Montpellier propose un ensemble d'actions structurantes pour développer les compétences des doctorants et les préparer à leurs futures carrières de chercheurs :

- Formations : un accompagnement dédié pour apprendre à concevoir et présenter une réponse pertinente à un appel à projets, par les services valorisation de l'UM ;
- Mise en situation réelle : dépôt d'un véritable appel à projets du Collège Doctoral pour financer des stages — 14 projets déposés, 10 financés — en partenariat avec le PUI ;
- Summer Schools thématiques : des sessions intensives pour se préparer aux projets européens, favoriser les collaborations et valoriser les travaux de recherche.

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Inauguration du cluster Calcul & Cloud de l'ISDM-MESO au CINES

Le 30 avril 2025, l'Université de Montpellier a inauguré son cluster « Calcul et Cloud ISDM-MESO » au CINES sur le campus de Saint-Priest, en présence de partenaires institutionnels et scientifiques. Financée à hauteur de 2,56 millions d'euros dans le Contrat de Plan État-Région par l' État, la Région, la Métropole et l'UM, cette infrastructure répond aux besoins croissants de calcul intensif et de services cloud pour la recherche. Piloté par l'Institut de science des données de Montpellier (ISDM), le mésocentre ISDM-MESO est utilisé par plus de 10 000 utilisateurs, 400 laboratoires ainsi que des entreprises. Il constitue l'un des piliers du Data Center Régional Occitanie (Drocc) labellisé par le MESRE.

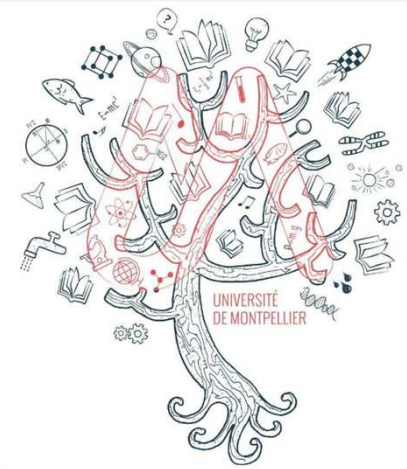
Choisi pour son efficacité énergétique et son faible impact environnemental, le cluster intègre des technologies avancées de refroidissement et des architectures HPC/Cloud performantes. Optimisé pour des algorithmes d'intelligence artificielle et le traitement de données massives, il soutient des projets interdisciplinaires et renforce l'excellence de l'UM dans des domaines stratégiques comme « Nourrir, Soigner, Protéger ». Baptisé Isabelle Olivieri, il bénéficie des synergies avec le supercalculateur national Adastra, l'un des plus efficaces du monde sur le plan énergétique. L'Université de Montpellier y conjugue science ouverte, infrastructures numériques durables et données de la recherche pour relever les défis scientifiques actuels.



Charte relative à la liberté académique

Adoptée par le Conseil d'administration le 3 février 2025, la Charte de l'Université de Montpellier relative à la liberté académique vise à affirmer l'importance de cette liberté au sein de l'établissement. Elle s'appuie sur des textes fondamentaux, notamment la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la Convention européenne des droits de l'Homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui garantissent la liberté d'expression et l'indépendance des universitaires. Elle s'appuie également sur le Code de l'Éducation concernant les dispositions spécifiques aux enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs.

Structurée en deux sections, la charte précise d'une part les conditions de la protection de la liberté académique et d'autre part les conditions d'exercice de celle-ci par les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs.



La liberté académique y est définie comme « la liberté de penser et d'enseigner sous l'égide de l'État, mais en toute indépendance », indiquant qu'elle concerne à la fois la recherche et l'enseignement.

L'université s'engage à protéger ses enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs dans l'exercice de cette liberté, y compris contre les procédures judiciaires abusives. Elle étend aussi cette protection aux personnels se portant lanceurs d'alerte, conformément aux lois françaises récentes. La charte affirme que l'exercice de la liberté académique inclut la liberté de mener des travaux scientifiques, de publier et de diffuser la culture scientifique.

Elle garantit également la liberté pédagogique, permettant le choix des méthodes et supports d'enseignement dans le respect des normes universitaires. Toutefois, cette liberté s'exerce avec des obligations d'éthique, de tolérance et d'objectivité, excluant la diffusion volontaire de fausses informations. La charte précise aussi les règles de communication publique, notamment sur les médias et les réseaux sociaux, pour distinguer les prises de position personnelles des prises de position au nom de l'université.

En affirmant ces principes, l'Université de Montpellier réaffirme son attachement à l'indépendance académique comme condition de l'excellence scientifique et éducative.

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026

Rappel des objectifs

- Structurer la recherche
- Simplifier la gestion des activités de la recherche
- Favoriser l'interdisciplinarité pour renforcer la créativité
- Promouvoir une conduite responsable en recherche
- Dynamiser l'établissement par une stratégie d'innovation et de partenariats

Rappel des jalons stratégiques identifiés	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Création de 5 Pôles de recherche (2022-2024)	Déjà réalisé en 2022	✓	✓	✓
Conclusion d'une convention cadre avec les établissements de santé (2022-2024)	Déjà réalisé en 2022	✓	✓	✓
Poursuite de la structuration des plateformes technologiques (2022-2024)	Déjà réalisé en 2022	✓	✓	✓
Renouvellement du système d'information recherche dans le cadre du schéma directeur numérique (2023)	Jalon restant	Réalisé	✓	✓
Déploiement d'un comité d'éthique de la recherche (2023)	Déjà réalisé en 2022	✓	✓	✓
Conclusion d'une Charte relative aux modalités de partenariat en matière d'innovation entre les partenaires de MUSE (2023)	Jalon restant	Réalisé	✓	✓

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
1 - Publications scientifiques						
Taux de publications scientifiques respectant la charte de signature « Université de Montpellier »	87,0%	88,2%	87,0%	87,3%	**86,2%**	*100%*
Taux de dépôt en libre-accès des publications scientifiques ayant l'Université de Montpellier en signature	49,3%	64,7%	64,9%	65,4%	**66,1%**	*85%*
2 – Intégrité scientifique						
Actions de formation à l'intégrité scientifique	0	5	6	6	**6**	*15*
Nombre de doctorants formés pour une conduite responsable en recherche	311	201	343	562	**1010**	*500*

➲ Axe 1 : Recherche et Innovation

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
4 – Innovation et Partenariats						
Nombre d'entreprises accueillies au sein de nos campus et laboratoires	20	17	16	17	**25**	*30*
Nombre de projets européens déposés	26	62	59	62	**101**	*50*
Nombre de projets européens retenus	6	23	15	10	**9**	*12*
Nombre de déclarations d'invention finalisées par l'Université de Montpellier	36	17	39	30	**27**	*54*

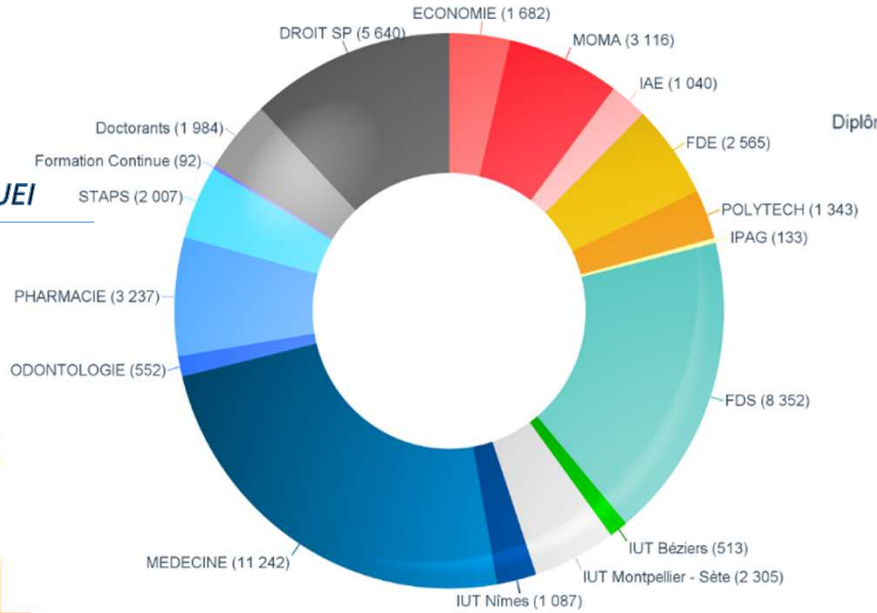
➲ Axe 2 : Formation

Caractérisation

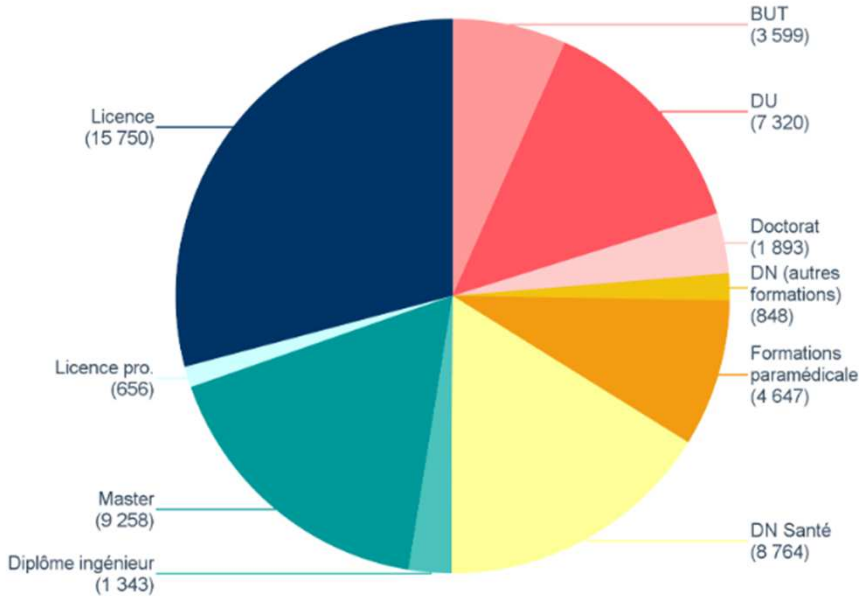
54 210 étudiants inscrits en 2024/2025 à l'UM ;
Dont 46 890 en DN et 7 320 en DE
(DN : diplôme national / DE : diplôme d'établissement).

33% d'effectifs boursiers (DN formation initiale) ;

Des effectifs étudiants répartis en 2 domaines de formation :
71% en sciences/technologies/santé ;
29% en droit/économie/gestion.



Répartition des étudiants en DN par UEI



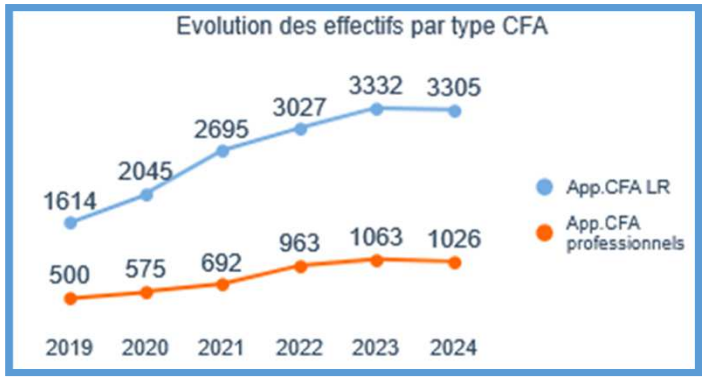
Répartition des étudiants par type de diplôme

➔ FOCUS ENSCM
- 473 étudiants en 2024/2025
- 27% d'étudiants boursiers

➲ Axe 2 : Formation

L'apprentissage à l'UM

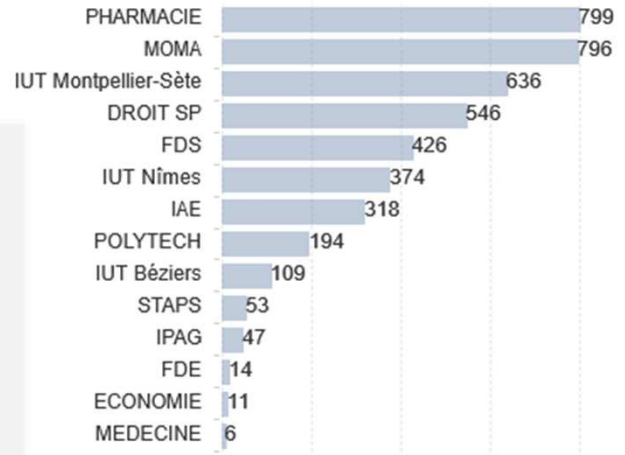
- **4331 étudiants inscrits en apprentissage** à l'UM pour l'année 2024/2025.
- **8% des étudiants de l'UM** sont inscrits en régime d'apprentissage.



Chiffres clés du CFA ENSUP-LR en 2024/2025 :

- **3 305 étudiants,**
  - Plus de **76%** des effectifs apprentis de l'UM.
- **148 mentions** ouvertes à l'apprentissage, dont 76 en 1er cycle (LP, BUT) et 72 en 2ème cycle (Master/Ingénieur).

Répartition des effectifs apprentis par UEI



Évolution de la répartition des effectifs apprentis par type de CFA

Depuis 5 ans, l'Université de Montpellier participe au groupe de travail MESRI / France Compétences sur la connaissance des coûts des formations en apprentissage.
Ces travaux analytiques menés conjointement avec le CFA ENSUP-LR participent d'une démarche de calcul en coûts complets permettant d'identifier les types de dépenses relevant de la pédagogie, de l'accompagnement, de la communication et du support.

➔ **FOCUS ENSCM**

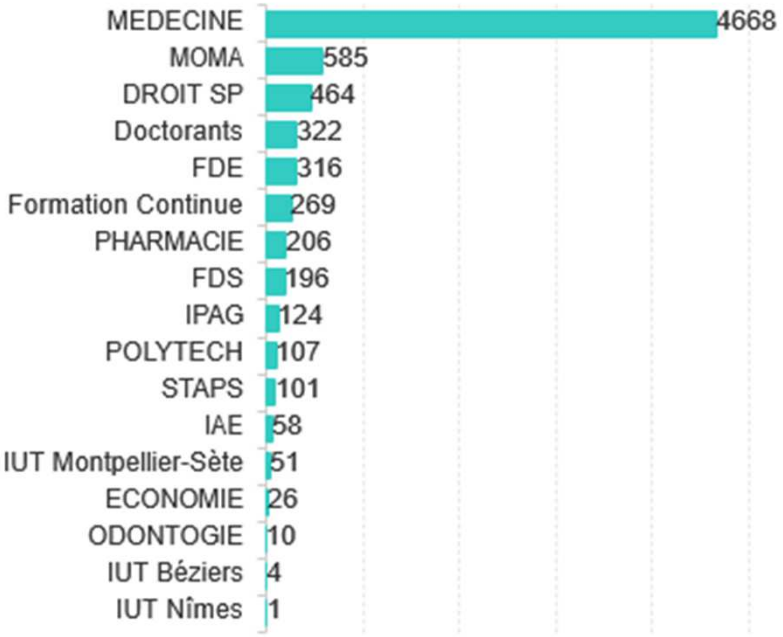
- 101 étudiants en apprentissage au titre de 2024/2025,
  - Soit 21% des effectifs.

➲ Axe 2 : Formation

La formation continue

- **7 508 stagiaires** inscrits en formation continue pour l'année 2024/2025 ;
- Soit **14%** des effectifs de l'UM dont :
  - **229** contrats de professionnalisation ;
  - 11 Reprises d'études ;
  - 3 506 Formation médicale continue.

Répartition des stagiaires en formation continue par UEI



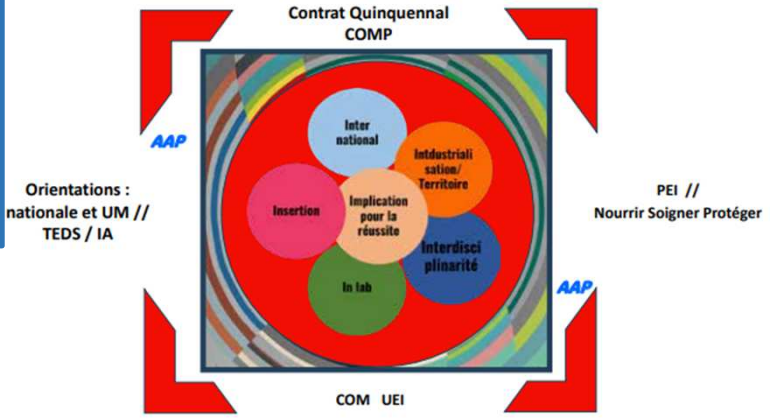
➲ Axe 2 : Formation

Stratégie d'élaboration de l'offre de formation et cadrage

Le 3 février 2025, l'Université a adopté en Conseil d'Administration sa « Stratégie d'élaboration de l'offre de formation et cadrage » dans la perspective de la préparation de la nouvelle accréditation 2027/2031. le choix a été fait de fonder cette stratégie à trois piliers : les parcours étudiants dans toute leur complexité, la soutenabilité humaine et financière et organisationnelle et enfin la stratégie 6I, entièrement spécifique à l'établissement.

Les 6I recouvrent les axes suivants : « In lab » pour adossement à la recherche, Interdisciplinarité, Internationalisation, Industrialisation et besoins du territoire, Implication pour la réussite et Insertion professionnelle. Ces axes constituent la colonne vertébrale de la future offre de formation et guideront chaque UEI dans la conception et l'évolution de ses formations. L'ambition est de construire une stratégie de formation au bénéfice de l'étudiante et de l'étudiant à la fois structurée et cohérente avec notre signature et pleinement adaptée aux enjeux actuels.





➲ Axe 2 : Formation

Nouveaux cadrages



La double diplomation

Mis en place lors de la dernière accréditation de l'offre de formation 2023-2026, le dispositif de double diplomation a été formalisé à l'occasion de la rédaction du règlement des enseignements, des études et des examens par l'établissement (R3E).

Grâce à ce dispositif, les UFR, écoles et instituts ont la possibilité de proposer des doubles diplomations en adaptant leurs maquettes pédagogiques autour d'un tronc commun à deux diplômes (au moins 10 ECTS par semestre). A ce tronc commun s'ajoutent des enseignements spécifiques à chacune des formations (au moins 20 ECTS par semestre), afin de garantir l'acquisition des compétences propres à chacun des diplômes. Sous réserve d'avoir validé le nombre d'ECTS requis pour l'obtention du ou des diplômes visés, l'étudiant se verra délivrer un diplôme distinct pour chaque formation suivie.

Les doubles diplomations reposent, en amont, sur un accord inter-composantes définissant les modalités de mise en œuvre de la formation. La double diplomation permet d'acquérir des compétences complémentaires et une formation renforcée, en croisant les approches de deux disciplines. Elle constitue un atout majeur pour l'employabilité et la poursuite d'études, en offrant un profil distinctif et polyvalent.

➲ Axe 2 : Formation

Nouveaux cadrages

Les passerelles

En vue d'offrir aux étudiantes et étudiants l'opportunité de personnaliser et de fluidifier leur parcours de formation tout en renforçant leurs chances de réussite, l'Université proposent des passerelles. Déployé depuis plusieurs années, ce dispositif permet des réorientations facilitant la poursuite d'un parcours universitaire dans une filière différente ou voisine de celle initialement choisie offrant ainsi de nouvelles opportunités de poursuite d'études et de réussite au sein de l'UM.

Chaque UFR, école ou institut définit ses propres modalités pratiques (procédures, conditions, calendrier).

Au cours de l'année 2025, l'établissement s'est appuyé sur les Collegiums pour identifier de façon plus précise et exhaustive les passerelles.

Les micro-certifications

Durant l'année 24/25, l'UM a expérimenté les micro-certifications dans l'objectif de compléter l'offre de formation existante. Ouvertes aussi bien en formation initiale qu'en formation continue, ces diplômes d'établissement - d'une durée de 7 à 35 heures – visent un perfectionnement, une spécialisation ou un apport de compétences complémentaires dans un domaine professionnel particulier.

Les micro-certifications ne donnent pas lieu à l'acquisition d'ECTS mais font l'objet d'une évaluation conduisant à la délivrance d'un diplôme d'établissement de l'UM et le cas échéant d'un Open Badge.

Afin d'assurer une montée en puissance progressive et maîtrisée de ce dispositif, les UFR, écoles, instituts et services concernés ne peuvent proposer qu'un nombre limité de micro- certifications. L'objectif de l'établissement est d'enrichir son offre de formation par un dispositif innovant, souple et aligné sur les besoins des publics et du monde socio-professionnel.

L'UM propose des certifications dans des domaines très variés tels les sciences, la santé et le droit.

➲ Axe 2 : Formation

Se former pour mieux s'informer - l'UM se dote d'un référentiel des compétences informelles

Dans un contexte d'abondance informationnelle et de transformations rapides liées notamment aux intelligences artificielles génératives, les compétences permettant de comprendre, analyser et réutiliser l'information deviennent indispensables tant en formation initiale que tout au long de la vie. Elles constituent un socle essentiel pour l'esprit critique des citoyens.

C'est pour répondre à ces enjeux que la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) a adopté en septembre 2025 le référentiel des compétences informationnelles de l'Université. Elaboré par le Service Commun de Documentation et enrichi par les échanges avec les UFR, écoles et instituts, ce cadre commun permet aux enseignants, bibliothécaires et étudiants à définir ce que signifie « s'orienter dans l'information ». Il pourra également être mobilisé lors de la construction des maquettes dans le cadre de la prochaine accréditation.

Ce référentiel guide également la refonte de l'offre de formation aux compétences informationnelles du SCD, structurée selon une approche par compétences, progressive et diversifiée (autoformation, distanciel asynchrone) afin de toucher un public étudiant plus large. Ces compétences s'adossent aux compétences disciplinaires en lien et en complémentarité avec les équipes pédagogiques.

Enfin, l'Université a actualisé en 2025 le MOOC « Se former pour mieux s'informer », accessible sur FUN-Mooc.



➲ Axe 2 : Formation

Orientation et insertion

Orientation des étudiants structurée

Concernant l'orientation, l'année 2025 a marqué une phase de montée en puissance et de structuration de plusieurs dispositifs de la transition lycée-université. Parmi ceux-ci figurent le déploiement des étudiants ambassadeurs dans les lycées, l'organisation des direct-live de l'orientation, le continuum pédagogique secondaire-supérieur mis en place dans le cadre du PIA 3 Compas (Construire et mûrir son projet d'accès au supérieur).



De plus, les opérations d'immersion à l'université se sont consolidées autour des UFR, écoles et instituts (UEI) qui accueillent des lycéens. A cet effet les UEI s 'appuient sur un outil partagé Cap'Sup qui permet d'afficher les périodes et modalités d'accueil sur l'ENT des lycéens et de générer les conventions d'immersion.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement des étudiants dans leur projet de formation, qu'il s'agisse d'orientation, ou de réorientation, l'année 2025 a permis de consolider la mise à disposition par le Rectorat de 4 Psychologues de l'Education Nationale (PsyEN) à mi-temps qui assurent notamment 1300 entretiens individuels annuels auprès de nos étudiants.

Insertion professionnelle, dispositif renforcé

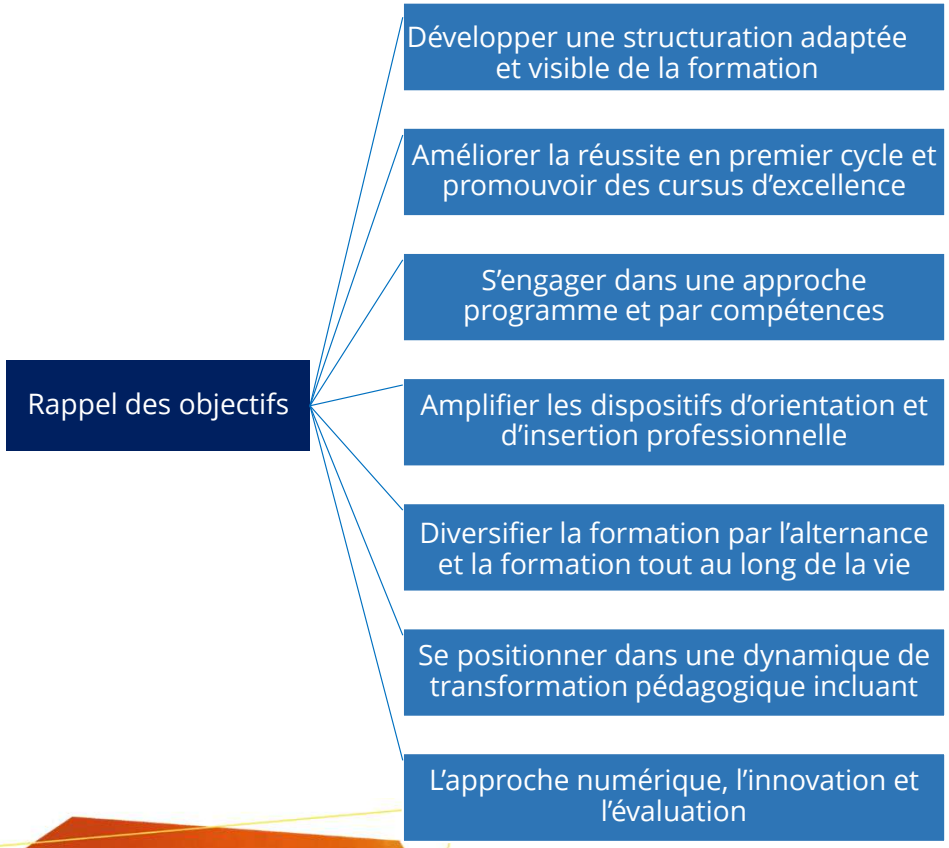
Dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'année 2025 a été une période importante d'harmonisation des modalités de la mesure de l'insertion. Cette évolution s'inscrit dans le contexte statistique national marqué par la mise en place d'Insersup par le Ministère. Désormais, l'observation de l'insertion des diplômés de l'UM se réalise à 18 mois, et non plus à 30 mois. Les enquêtes, à partir desquelles l'OSIPE (Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants) produit les indicateurs, permettent également d'analyser plusieurs dimensions de l'insertion professionnelle parmi lesquelles l'adéquation formation-emploi et la qualité de vie au travail. Par ailleurs, des recherches complémentaires ont été réalisées dont les résultats sont publiés : identification des emplois cibles des formations, attractivité des masters, rayonnement des licences...



Dans une logique de renforcement de l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants, le réseau professionnel de l'UM (ResUM) s'est vu doté d'un groupe de travail dédié pour améliorer l'ergonomie de l'outil et proposer aux UEI des évolutions à venir (2026). Enfin, la prise en compte de l'impact de l'IA dans les processus de recrutement a été intégrée aux différents ateliers d'aide à l'insertion professionnelle et dans l'édition 2025 du Forum Entreprises Université (FEU) qui a réuni 1700 étudiants et 180 recruteurs.

➲ Axe 2 : Formation

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026



Rappel des jalons stratégiques identifiés	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Création et déploiement des collégiums (2022)	En cours de déploiement	Réalisé	✓	✓

➲ Axe 2 : Formation

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	*2025*	Objectifs 2026
5 – Réussite des étudiants						
Taux de réussite en licence en 3 ans	36,2%	41,4%	42,0%	41,8%	**43,8%**	*40%*
Taux de réussite du BUT en 3 ans				72,1%	**74,8%**	*65%*
6 - Approche programme et par compétences						
Taux de transformation des formations (mentions et parcours) au cours du contrat		16%	17%	25%	**25%**	
7 – Insertion professionnelle						
Taux d'insertion professionnelle des licences professionnelles (à 30 mois) *	94%	92%	95%	95%	**93%**	*94%*
Taux d'insertion professionnelle des masters (à 30 mois) *	92%	94%	94%	94%	**91%**	*92%*
Taux de réponses aux enquêtes licences professionnelles	66%	76%	74%	65%	**55%**	*66%*
Taux de réponses aux enquêtes masters	65%	72%	76%	68%	**60%**	*65%*
Nombre de membres au sein du réseau professionnel RésUM	9 469	12 332	15 031	18 021	**24 842**	*24 000*

** Enquêtes à 18 mois depuis 2024/2025, dispositif INSERSUP*

➲ Axe 2 : Formation

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectif 2026
8 - Formation tout au long de la vie						
Nombre de formations 100% FC (courtes, DE, DN portés par une composante)	13	18	19	26	**28**	*23*
Nombre d'étudiants en apprentissage	2 114	3 387	3 990	4 395	**4 331**	*3 000*
9 - Transformation pédagogique						
Nombre d'unités d'enseignements avec hybridation bimodale (présentiel/distanciel)	78	203	292	283	**356**	*350*
Part des mentions en licence dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants*	* *méthodologie en cours de construction*		63%	86%	*En cours*	*50%*
Part des mentions en master dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants*			43%	93%	*En cours*	*70%*

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

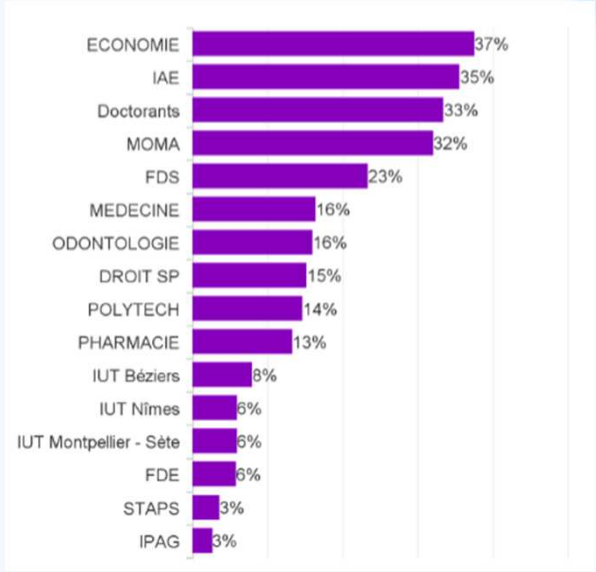
Données de caractérisation:

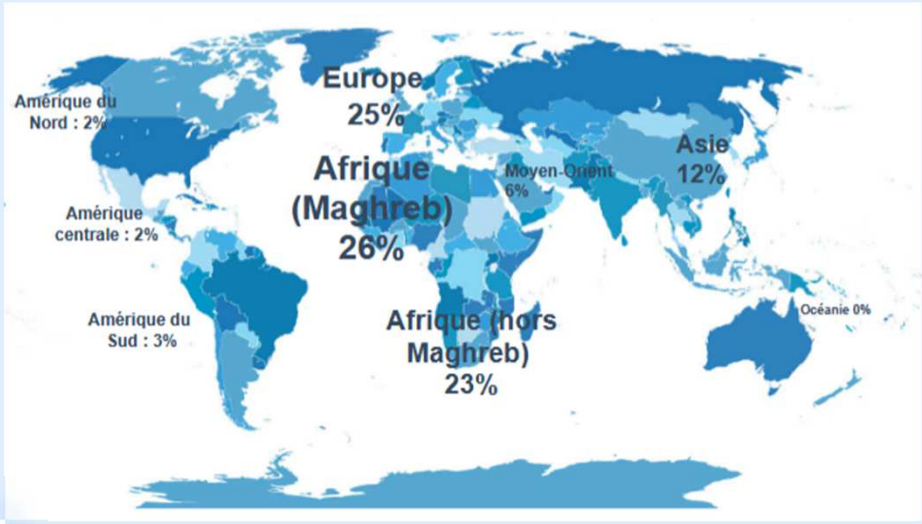
- **9 837 étudiants internationaux** inscrits en 2024/2025 à l'UM ;
  - Soit 18% des effectifs de l'UM.
- **154 nationalités**.
- **1089** étudiants étrangers accueillis à l'UM, dont 466 étudiants en mobilité entrante.

- Sur le périmètre des inscrits en **DN**, on comptabilise **7 432 étudiants internationaux**, soit près de 16% des inscrits.

- Sur le périmètre des inscrits en **DE**, les étudiants internationaux représentent près de **33% des effectifs** avec 2 405 inscrits.

Part des étudiants internationaux au sein des UEI





Origine des étudiants internationaux

➔ FOCUS ENSCM
- 34 Étudiants internationaux,
  - Soit plus de 7% des effectifs 2024/2025

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

Charm-EU

Alliance d'universités européennes, CHARM-EU a pour ambition de promouvoir l'apprentissage par défis et la recherche transdisciplinaire à l'échelle du continent. Elle réunit neuf institutions partenaires dont l'Université de Montpellier et propose depuis 2021 un master's degree, transdisciplinaire et international, sur la thématique de la durabilité.

Au-delà de ce diplôme européen, d'autres actions sont mises en place dans le cadre de ce programme, parmi lesquelles :

- L'organisation, pour la première fois, à Montpellier en juin 2025, de l'Ecole d'été pour doctorants CHARM-EU consacrée à la transdisciplinarité et inscrite dans le cadre d'un Blended Intensive Programme ;
- La rencontre, à Montpellier en décembre 2025, des bureaux de soutien à la recherche CHARM-EU, visant à créer un réseau puis un bureau conjoint de soutien au dépôt de projets dans le cadre de CHARM-EU ;
- La participation à une évaluation des alliances avec le MESRE ayant conduit à la publication d'un « Rapport d'évaluation qualitative de 6 établissements français impliqués dans une Alliance d'Universités Européennes » .

2025 a été également marqué par le lancement de nouveaux projets :

- L'obtention d'un projet Erasmus Mundus Design Measures pour le développement d'un master "AI & Data Science for a Sustainable Future »;
- Le développement de deux microcertifications CHARM-EU "Advanced Sustainability Reporting: European Regulatory Framework & Implémentation" et "Formation de Formateurs au Challenge-Based Learning » ;
- La transformation en 4 semestres à 120 ECTS du master conjoint Défis globaux pour le développement durable, et intégration de 4 partenaires : Abo Akademi, Université de Würzburg, Hochschule Ruhr West et Université de Bergen ;
- Le développement du concours de pitch "CHARM-DEN », en partie piloté par l'UM, l'obtention par l'établissement d'un financement de l'Agence française de la francophonie pour le développement de cette initiative et la publication d'un guide de pitch ;
- Le déploiement d'un outil d'interconnexion entre les réseaux informatiques des universités de l'alliance : possibilité de se connecter à des services fournis par des partenaires via ses propres identifiants de son université, en premier lieu pour le Moodle et portfolio en ligne pour le master conjoint ;
- La participation de plusieurs enseignants-chercheurs de l'université à des évènements de mise en réseau CHARM-EU : "Intercultural module networking days" en janvier, "Natural Sciences » et "Low Carbon Technology" en octobre

Ces actions témoignent de l'engagement de CHARM-EU et de l'Université de Montpellier en faveur de la coopération européenne en éducation et recherche.

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

Lancement de plateformes internationales de recherche et de thèses en partenariat avec Heidelberg, Sao Paulo, Arizona.

Afin de renforcer son positionnement, l'UM a mis en place des partenariats internationaux à forte visibilité.

Grâce, en particulier, au projet commun France2030 IDéES, des plateformes internationales de recherche et de formation doctorale, regroupant des universités de renom du « sud global » et de « l'ouest global », ainsi que des thèses en partenariats sont en cours de déploiement avec un groupe restreint de 10 universités à visibilité mondiale.

Cette démarche concertée vers l'internationalisation et la réputation affirmée d'Université de recherche favorisent la mise en œuvre de dispositifs d'attractivité efficaces (sur « chaires I-SITE » comme sur les CPJ). Grâce à un investissement cumulé de 5,6M€, ces dispositifs ont permis d'attirer 44 chercheurs, dont 52% de femmes, et 64% issus de l'international.

Trois plateformes internationales portent aujourd'hui cette dynamique. Elles regroupent entre 6 et 15 universités partenaires et portent soit sur un programme de formation doctorale (écoles de terrain interdisciplinaires sur les thèmes des systèmes alimentaires et de l'eau), soit sur une question de recherche (« Impact du verdissement des villes sur le risque vectoriel »).

Dans le cadre du programme de thèses en partenariat international, l'UM et un de ses partenaires recrutent chacun un doctorant appelé à travailler en tandem sur un sujet de recherche commun. Les universités partenaires sont choisies en fonction de leur potentiel de coopération sur les thématiques « Nourrir-Soigner-Protéger » et de leur synergie avec nos partenaires de l'I-SITE.

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

Formation de formateurs en anglais et internationalisation des enseignements : English as a Medium of Instruction (EMI)

EMI : UN LEVIER POUR L'INTERNATIONALISATION ET L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, l'Université de Montpellier (UM) déploie un programme de formation **EMI** (English as a Medium of Instruction) financé par le **COMP 2023-2025.** Ce dispositif articule perfectionnement linguistique et ingénierie pédagogique en contexte multiculturel.

1. Trajectoire d'autonomisation du dispositif : de l'expertise externe à l'autonomie
Phase pilote (juin 2024 – mars 2025) : session "Oxford EMI" (18-23 mars 2025) et transfert de compétences vers les professeures d'anglais de l'UM.
Modèle interne UM (juin 2025) : lancement de la première session produite en interne (co-financée par le projet ILI@D / PEI) du 2 au 6 juin 2025.
Pérennisation (décembre 2025) : intégration à l'offre de formation continue de l'UM (session du 9 au 12 décembre 2025).

2. Innovation : l'accompagnement sur-mesure (Coaching Personnalisé Niveau 2)
Phase expérimentale (octobre-décembre 2025) visant à ancrer les acquis en situation réelle.
Format agile : 6 heures d'accompagnement individuel (préparation, observation *in situ*, débriefing).
Bilan : 2 enseignantes-chercheuses de l'UM accompagnées ; une méthodologie validée par des retours d'expérience d'une grande qualité.

3. Indicateurs clés de performance (Exercice 2025)
Impact quantitatif : 50 enseignants de l'UM formés sur l'année civile 2025.
Qualité et Efficience : 100% de satisfaction sur l'accompagnement personnalisé et les sessions internes.
Efficacité budgétaire : réduction significative des coûts de formation et meilleure adéquation des contenus aux spécificités de notre communauté universitaire.

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026

Rappel des objectifs

- Se projeter à l'international avec des partenaires stratégiques via la mise en œuvre de dispositifs mondiaux de recherche et d'enseignement
- Contribuer à la structuration de l'espace européen de l'enseignement supérieur
- Déployer des dispositifs favorisant l'attractivité en encourageant les mobilités

Suivi des jalons stratégiques	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Poursuite de l'université européenne CHARM EU (2022)	Jalon réalisé	✓	✓	✓

➲ Axe 3 : Ouverture internationale

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
10 - Visibilité internationale						
Engagement de l'établissement dans des dispositifs universitaires en partenariat à l'international avec les organismes de recherche impliqués dans MUSE	28	27	29	19	**12**	*22*
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	1 469	1 107	1 067	1066	*En cours**	*1 700*
Part d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master	18%	17%	16%	16%	**17,4%**	*Stable*
Part d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat	38%	37%	35%	34%	**32,2%**	*40%*
Nombre de cotutelles de thèses à l'international	122	133	125	153	**142**	*135*
Nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs accueillis en visite de courte durée		6	13	11	**14**	*70*
Nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs accueillis en visite de moyenne durée		17	24	10	**10**	*12*
Nombre d'étudiants nationaux et internationaux par promotion diplômés du master Charm EU et ayant effectué un semestre au moins auprès de l'EPE Université de Montpellier	0	19	40	51	**70**	*70*

Indicateur suivi dans le cadre du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance)

* *Donnée en cours de consolidation*

➲ Axe 4 : Vie étudiante



- **Un bureau de la Vie étudiante**, instance de l'UM, relai entre l'administration de l'Université et les étudiants.

➢ *Permettre aux étudiants de participer activement à la **vie universitaire** et à **l'amélioration de la vie étudiante**.*

➢ *Organiser des **événements d'accueil**, coordonner les **associations étudiantes** de l'UM, accompagner les demandes de financements des projets étudiants, participer aux **aides sociales**, mettre en place des **actions de développement durable et d'écoresponsabilité**, participer à la création du guide étudiant, animer les campus…*

➢ ***Gérer les lieux de vie étudiante** :*

- Deux Maisons des étudiants :
  - Aimé Schoenig sur le Campus Richter ;
  - Françoise Barré-Sinoussi sur le Campus Triolet.
- Un (S)pace, espace multi-services sur le Campus Triolet.

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

➲ Axe 4 : Vie étudiante

SCHÉMA DIRECTEUR
DE LA VIE ÉTUDIANTE
1ER JANVIER 2022 – 31 DÉCEMBRE 2026

Lancé le 1er janvier 2022 et piloté par le Vice-président étudiant et le Bureau de la Vie Etudiante, le **schéma directeur de la vie étudiante** (SDVE) permet de structurer et d'harmoniser le travail mené par l'établissement en matière de vie étudiante. Il définit les orientations pour 5 ans (2022/2026) autour de 73 actions, elles-mêmes structurées en 10 axes.

En 2025, la mise en œuvre d'**actions phares** a permis de consolider l'accompagnement social des étudiantes et étudiants et de promouvoir le développement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la communauté universitaire, par exemple :

- Lutte contre la précarité étudiante : développement des distributions alimentaires et de produits d'hygiène. 40 distributions ont été organisées sur l'année, permettant à plus de 2 000 étudiantes et étudiants de bénéficier d'un panier repas (dispositif de distributions alimentaires gratuites en partenariat avec l'association Linkee sur les sites Richter et Triolet ; produits d'hygiène essentiels financés par la Région). Également, un dispositif solidaire de lutte contre la précarité menstruelle a également été déployé dans les UEI.
- Des aides sociales renforcées : depuis janvier 2025, recrutement d'un Conseiller en Économie Sociale et Familiale afin de renforcer le dispositif de soutien aux étudiants de l'Université de Montpellier, en lien étroit avec le service social du CROUS. 197 étudiants ont ainsi bénéficié d'un suivi et/ou d'une réorientation, permettant une meilleure prise en charge de leurs situations.
- Santé mentale : actions de sensibilisation réalisées par les Etudiants Relais Santé (ERS), offrant ainsi un premier niveau d'information sur les questions de santé. Création (DVC/CODES34) d'un outil sur la santé mentale "Stand By Mental" en vue de favoriser le développement de compétences psycho-sociales, prévenir et informer sur les problématiques de santé mentale, réduire l'isolement et faciliter l'accompagnement médico-social et orientation.
- Ouverture des étudiantes et des étudiants à l'art et la culture : 1ère semaine des Arts et des Cultures, initiée par le Bureau de la Vie étudiante (BVE) pour promouvoir la culture et les pratiques artistiques sur différents sites au sein de l'Université de Montpellier.

➲ Axe 4 : Vie étudiante

Les régimes spéciaux

Afin de faciliter le parcours de formation des étudiantes et des étudiants bénéficiant d'un régime spécial, l'Université a élargi le champ des profils déjà concernés par des aménagements d'études et d'examens. Aux sportifs de haut niveau, étudiants salariés, artistes et étudiants entrepreneurs reconnus par l'UM s'ajoutent désormais les étudiants aidants.

Ainsi l'établissement poursuit le déploiement de dispositions particulières destinées à accompagner ces profils d'étudiants spécifiques. Ces mesures visent à proposer une organisation des études mieux adaptée à leurs réalités et aspirations afin de favoriser une meilleure conciliation entre les études et les activités reconnues par l'établissement dans le cadre de ces dispositifs.

Parallèlement à l'élargissement des profils concernés, l'établissement veille à simplifier les démarches administratives notamment au niveau du contrat pédagogique de réussite facilitant ainsi la possibilité de mettre en place les aménagements nécessaires.

Le congé menstruel

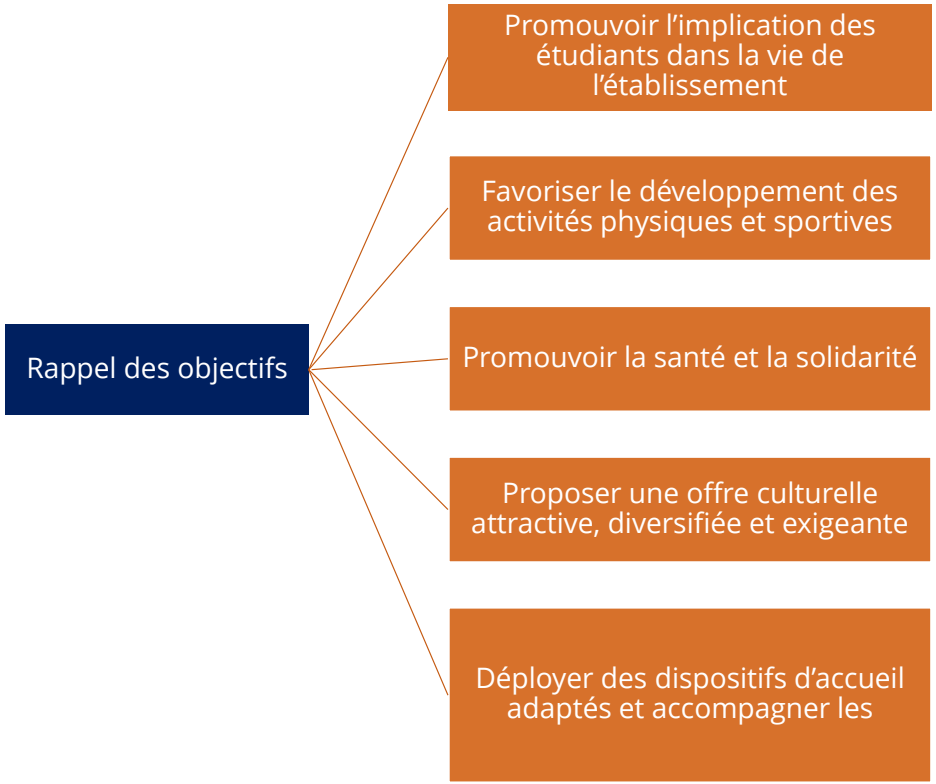
L'Université de Montpellier a instauré un congé menstruel afin de prendre en compte les impacts liés aux périodes menstruelles pouvant survenir durant les études. Ce dispositif permet aux personnes concernées de bénéficier d'absences d'assiduité temporaire, en cas de troubles liés aux menstruations. Toute personne menstruée inscrite à l'UM, dans un diplôme national, peut demander une dispense d'assiduité pour cause de troubles menstruels.

Le nombre de jours de dispense aux enseignements en présentiel est fixé à 10 jours au titre de l'année universitaire en cours, dans la limite de deux jours par mois.

Une éventuelle prolongation peut être accordée sur avis du service de médecine préventive (Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) qui peut également accompagner dans prise en charge de ces troubles.

➲ Axe 4: Vie étudiante

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026



Suivi des jalons stratégiques	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Déploiement du schéma directeur de la vie étudiante de l'EPE UM (2022-2023)	Jalon réalisé	✓	✓	✓

Jalon en lien avec une recommandation Cour des Comptes

➲ Axe 4: Vie étudiante

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
11 - Offre de services aux étudiants						
Nombre d'étudiants inscrits au SUAPS	9 000	7 242	12 022	13 974	11 817	*10 500*
Nombre de consultations médicales annuelles au Centre de Soins Universitaire	3 100	3 712	3 833	3 852	4 563	*4 000*
Nombre de contrats étudiants (dont dédiés au tutorat)	628	1 090	1 152	1 054	1 100	*1 100*

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Inclusion des personnes en situation de handicap



L'Université de Montpellier poursuit la mise en œuvre de son 3ème **Schéma Directeur Handicap**, adopté fin 2023, qui constitue un axe majeur de sa politique de responsabilité sociétale. Ce schéma repose sur trois axes stratégiques :

1. Accompagnement à la réussite des étudiantes et étudiants ;
2. Reconnaissance des compétences et accompagnement des carrières des personnels en situation de handicap ;
3. Poursuite de l'engagement de l'établissement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En 2025, les **actions phares** ont renforcé l'inclusion des étudiantes et étudiants et développé l'accompagnement des personnels en situation de handicap, en étroite collaboration avec le SCMPPS :

Accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH) :

Le service Handiversité a accompagné **2 069 étudiants** en 2025, soit une progression continue depuis 2021. Cet accompagnement inclut des mesures spécifiques pour les primo-entrants (assistants pédagogiques, tutorat handicap), des aides techniques (matériel adapté) et humaines (secrétariat d'examen, interprétariat en LSF), ainsi que la participation au dispositif national Atypie Friendly.

Accompagnement des personnels en situation de handicap (PSH) : **281 agents** ont bénéficié d'un suivi individualisé en 2025, visant à favoriser le maintien dans l'emploi et l'adaptation des postes. Les actions menées incluent la sensibilisation des collectifs de travail, l'aménagement des postes, ainsi que le financement annuel, sur ressources propres, d'un contrat doctoral handicap.

Ces actions traduisent l'engagement de l'Université à promouvoir l'égalité des chances et à garantir l'accessibilité des études et des carrières, conformément aux objectifs fixés.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Sensibiliser par la création

Chaque année, l'Université propose des ateliers de pratique artistique animés par des professionnels. Ces ateliers constituent un puissant levier de sensibilisation aux questions d'égalité, de respect et de citoyenneté. En mobilisant la création artistique comme espace de réflexion et d'expression, ils permettent à la communauté universitaire de s'engager collectivement sur des enjeux sociétaux, tout en développant confiance, écoute et pensée critique.

Dans ce cadre, trois événements ont été proposés en 2025 :

- Allié.es : création d'une performance sur les alliances féministes réunissant étudiantes, étudiants et personnels proposée par la Cie les grisettes ;
- Flash! : performance issue d'un travail d'écriture et de jeu sur le récit de soi, la construction sociale, sexuelle et culturelle produite par une quinzaine d'étudiantes et étudiants ;
- Imperméable : spectacle de la Cie le Cri dévot sur le silence et le déni après une agression sexuelle.

La mise en regard de restitutions étudiantes et de créations professionnelles crée un véritable parcours de sensibilisation, où expression personnelle, réflexion collective et éclairage artistique se renforcent mutuellement.





➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Mise en valeur du patrimoine historique



Prêts d'œuvres, d'objets et spécimens pour des expositions extérieures

En 2025, l'Université a coopéré, par le biais de prêts, à une dizaine d'expositions sur le territoire régional, national, voire européen.

En particulier, un partenariat scientifique avec le MOCO dans le cadre d'une saison Art et Science a été l'occasion de mettre en valeur une quarantaine d'objets, œuvres, et spécimens des collections, dans le cadre de l'exposition « Eprouver l'inconnu ».

En outre, le patrimoine documentaire de l'UM a été mis à l'honneur à l'espace Bagouet de la Ville de Montpellier lors de l'exposition « La croyance est synthétique - La prophétie est une mémoire » de Mona Young-eun Kim, en écho à la candidature au registre Mémoire du monde de l'UNESCO.

Candidature au registre Mémoire du monde de l'UNESCO

Patrimoine documentaire relatif à l'histoire de l'enseignement de la médecine à Montpellier du XII^{e} au XIX^{e} siècle

Montpellier, première faculté à structurer l'enseignement de la médecine, conserve aujourd'hui les fonds documentaires les plus anciens et les plus complets sur l'organisation universitaire de cette discipline en Occident.

Conscients de cette richesse, l'UM, le Département de l'Hérault, la Métropole et la Ville de Montpellier ont déposé une candidature collective au registre Mémoire du monde de l'UNESCO pour faire reconnaître et préserver ce patrimoine exceptionnel, réunissant des fonds dispersés mais complémentaires retraçant l'histoire de l'enseignement médical à Montpellier.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Projet UM VIA des Sciences

En 2025, l'UM a mis en œuvre, en partenariat avec la Métropole de Montpellier, le projet UM VIA des sciences, labellisé « Science avec et pour la Société » par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace. Cela s'est concrétisé par la **diffusion de plusieurs expositions conçues au sein de l'UM dans six médiathèques du réseau métropolitain** : *LitterNature*, *NounOURS*, *Biodiversité (in)visible,* et *Zooscopie(s)*, cette dernière valorisant également les collections scientifiques patrimoniales de l'UM. Les expositions *LitterNature* et *NounOURS* ont aussi fait l'objet d'un déploiement à l'échelle nationale, témoignant du rayonnement du projet au-delà du territoire métropolitain. Selon les sites, ces accueils ont été enrichis par des ateliers, des formations et des actions de médiation scientifique.

En parallèle de ce travail de diffusion, une **cartographie des personnels de l'Université de Montpellier engagés dans des actions de médiation scientifique** a été engagée. Cette démarche vise à référencer ces actrices et acteurs, à mieux les identifier et à valoriser leurs actions de diffusion des savoirs en dehors du cadre universitaire. Un travail est actuellement mené afin d'articuler cette cartographie avec les projets d'annuaire de l'établissement (Esploro) et de cartographie des compétences de recherche (Crisalid).

Au-delà de la valorisation des ressources produites au sein de l'UM, le projet UM VIA des Sciences a permis de **renforcer l'accessibilité des actions de culture scientifique, en particulier à destination des personnes sourdes et malentendantes**. Un interprétariat en langue des signes française a ainsi été mis en place lors d'une projection du Festival Sud de sciences ainsi que lors de plusieurs soirées du Bar des sciences.

Le projet UM VIA des Sciences a également conduit à la création d'une application de **balade géolocalisée consacrée à la thématique de l'eau, à destination des étudiants** arrivant à Montpellier, développée en partenariat avec CHARM-EU et le laboratoire G-Eau.

Enfin, une **résidence Arts/Sciences** associant trois conteurs et des chercheurs de l'Université de Montpellier a été menée, ayant abouti à la création de trois contes, dont les restitutions publiques sont prévues au premier trimestre 2026 à la médiathèque Émile Zola de la Métropole de Montpellier.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Schéma directeur de la transition écologique (SDTE)

Bilan mi-parcours SDTE

La mise en œuvre du SDTE s'appuie sur une mobilisation collective associant les vice-présidences, les directions, le réseau des correspondants transition écologique, ainsi que les étudiants et les personnels de l'établissement. Cette dynamique concertée a permis l'élaboration d'un plan d'action structuré autour de 48 actions réparties en 4 axes stratégiques. En 2025, le SDTE est à mi chemin de son déploiement. À cette occasion, l'établissement a réalisé un bilan à mi-parcours. Il a mesuré non seulement le chemin restant à parcourir et les réajustements à opérer, mais aussi mis en lumière les actions réalisées et les points positifs sur lesquels capitaliser pour le prochain SDTE. A l'issue de ce bilan, il apparait que 14 actions sont pleinement réalisées, 19 affichent un taux d'avancement supérieur à 60 %, 12 ont atteint un niveau de mise en œuvre supérieur à 30 % et 3 présentent un taux d'avancement inférieur à 30%. Ce bilan à mi-parcours met en évidence des progrès significatifs et témoigne d'une forte adhésion de la communauté universitaire.

Formation des personnels

Au cours de l'année, l'établissement a renouvelé son offre de formation collective à l'attention des personnels, en lien avec la transition écologique. Des formations telles que *les fondements et les enjeux de la transition écologique*, *le numérique responsable* ainsi que les *fresques du climat, de la biodiversité et des déchets*, ont permis de sensibiliser et de former 70 personnels BIATSS ainsi que 11 enseignants-chercheurs et enseignants.

Diffusion des connaissances issues de la recherche et de la culture scientifique, en matière de TE

La diffusion des savoirs scientifiques s'appuie sur une sensibilisation accrue des publics aux enjeux de la transition écologique, à travers une diversité de dispositifs de médiation scientifique : le **Bar des Sciences**, l'**Écran des Savoirs**, la **Fête de la Science**, **Le Bidule**, **LitterNature**, **Sud de Sciences**, ainsi que le label **SAPS** (**Science Avec et Pour la Société**). Pour l'année 2025, une progression notable est observée, avec plus de 1 300 participants issus du grand public et près de 700 élèves, ainsi que la formation de nombreux médiathécaires. L'ensemble de ces actions favorise l'organisation de débats citoyens, la diffusion des savoirs, le développement des sciences participatives et la valorisation des sciences dans la littérature jeunesse et le cinéma, plaçant ainsi la relation entre science et société au cœur des préoccupations de l'Université.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Schéma directeur de la transition écologique





Numérique responsable

L'Université de Montpellier s'est engagée dans une démarche de numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale de ses infrastructures numériques. Cette orientation se concrétise par la promotion de pratiques numériques plus sobres. En mars, l'événement ÉcoN'UM a été organisé : une semaine consacrée à la sensibilisation et à l'accompagnement des usagers vers des usages numériques plus durables, à travers notamment la fresque du numérique, des conférences, des ressources pédagogiques et un défi numérique. Ce dernier, dédié au nettoyage des boîtes de messagerie, a mobilisé 1 200 participants et permis de libérer près de 1 To de données.

Critères de sélection des appels à projet

L'UM a entrepris plusieurs actions visant à promouvoir l'intégration de la transition écologique au sein de la recherche et de l'innovation responsables. L'une des actions entreprises consiste à introduire, dans les appels à projets (AAP) du programme d'Excellence I-SITE et de l'établissement, des questions relatives aux dimensions sociales et environnementales du projet, afin de sensibiliser la communauté scientifique à ces enjeux majeurs. Dans un premier temps, l'établissement a retenu le principe d'un critère de recevabilité et non de sélection : sont déclarés recevables les dossiers pour lesquels des réponses ont été apportées aux questions relatives à la responsabilité sociétale et à la transition écologique. Ainsi, pour l'édition 2025 de l'AAP « *Soutien à la recherche* », il a été demandé aux porteurs de projets d'identifier les Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels leur proposition contribue, ainsi que de préciser si leur laboratoire est engagé dans la démarche Labo 1.5 et procède régulièrement à l'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Les résultats montrent que 100 % des candidats répondent de manière satisfaisante à la question relative à la cohérence avec les piliers de l'I-SITE, et 75 % à celle portant sur les ODD, traduisant une adhésion générale à l'intégration de ces critères de transition écologique.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Le plan égalité professionnelle

Dans le cadre du plan égalité professionnelle 2023-2025, l'Université de Montpellier a poursuivi et renforcé ses actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
Ainsi, la 9e édition de « Donner des Elles à l'UM » a marqué un temps fort avec de nombreux événements, dont des stands de sensibilisation sur la santé menstruelle et un webinaire dédié à la communication sans stéréotypes de genre. En parallèle, des actions de formation ont été déployées auprès de publics ciblés (associations étudiantes, étudiants relais santé, assistants de prévention et enseignants-chercheurs). Une nouvelle session de sensibilisation aux VSS, à l'égalité de genre, à la diversité et à la transidentité a également été organisée à destination des agents du SAIEC (Service Accueil International Étudiants / Chercheurs). Enfin, une visio-conférence dédiée à deux lauréates de l'IUF (Institut Universitaire de France) a été proposée afin d'encourager les femmes à candidater aux dispositifs d'excellence académique.





Qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux

L'Université de Montpellier a adopté son programme « Amélioration de la qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux » 2025-2026, fondé sur le bilan des actions menées en 2023-2024 et visant à dépasser les seules obligations réglementaires en matière de QVT et de RPS. Structuré en cinq axes, il prévoit une analyse renforcée des risques psychosociaux, le déploiement d'actions de QVT sur l'ensemble des sites, la mise à disposition d'une boîte à outils de ressources, ainsi que le développement de la formation et de la communication autour des dispositifs existants. Le programme intègre également des actions de prévention et d'accompagnement des personnels, notamment à travers des outils dédiés aux encadrants, des supports d'information ciblés et la formalisation de procédures en cas d'absence prolongée ou d'accident, afin d'améliorer la prise en charge de certaines situations.

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

L'Université de Montpellier, établissement engagé pour l'inclusion des personnes LGBT+

Première université française à avoir signé la charte de l'association l'Autre Cercle en 2016, l'UM a, pour la seconde fois, renouvelé son engagement en signant la Charte d'Engagement LGBTQIA+ de l'Enseignement le 4 novembre 2025 au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

Ainsi l'établissement poursuit ses actions visant à garantir un environnement d'études et de travail respectueux et inclusif pour toutes et tous, quel que soit le genre ou l'orientation sexuelle.

La charte se décline autour de quatre objectifs structurants : créer un environnement inclusif, assurer l'égalité de droits et de traitement, soutenir les victimes de discriminations et mesurer les avancées pour valoriser les bonnes pratiques.



➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026

Rappel des objectifs

- Renforcer et amplifier les actions de développement durable
- Affirmer nos valeurs humanistes et favoriser le lien social
- Amplifier les relations « Sciences avec et pour la société »
- Mettre en valeur le patrimoine historique

Suivi des jalons stratégiques	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Obtention par l'EPE de la labellisation DDRS (2023-2024)	Jalon restant	Jalon en cours	En cours	jalon suspendu *au profit du SDTE et autres dispositifs de responsabilité sociétale*
Obtention du label Alliance (égalité et diversité) de l'AFNOR (2022)	Jalon en cours	Jalon en cours	Réalisé	✓
Candidature à la labellisation « Sciences avec et pour la Société » pour la constitution d'un réseau national valorisant son engagement (2022)		Réalisé	✓	✓
Elaboration (2024) et mise en œuvre du projet patrimonial scientifique et culturel (2025-2026)	Jalon restant	Jalon en cours	En cours	Réalisé

SDTE : Schéma directeur transition écologique

➲ Axe 5 : Responsabilité sociétale

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
12 - Affirmation des valeurs humanistes						
Nombre de personnes en situation de handicap (étudiants) accompagnées par le service Handiversité	1 202	1 397	1 641	1 826	**2 069**	*1 355*
Nombre de personnes en situation de handicap (personnels) accompagnées par le service Handiversité *	213	220	243	271	**281**	*238*
Nombre de personnes formées (personnels et étudiants) à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes	1 600	2 203	3 713	3 957	**4 031**	*2 350*

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

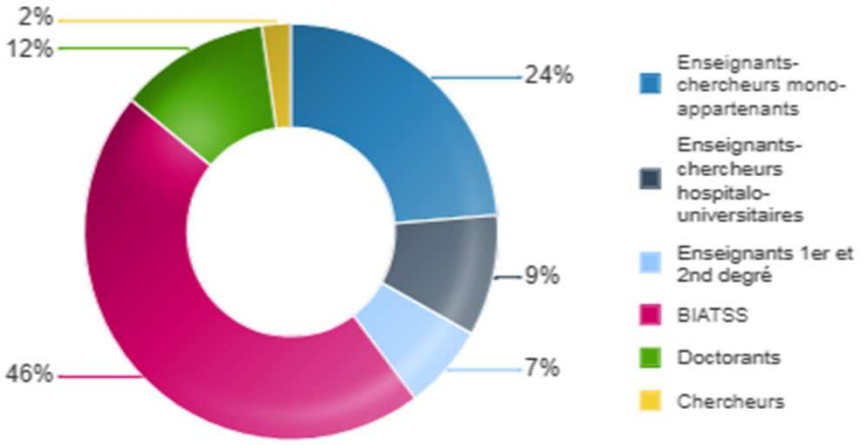
Panorama des ressources humaines

Répartition des effectifs UM 2025

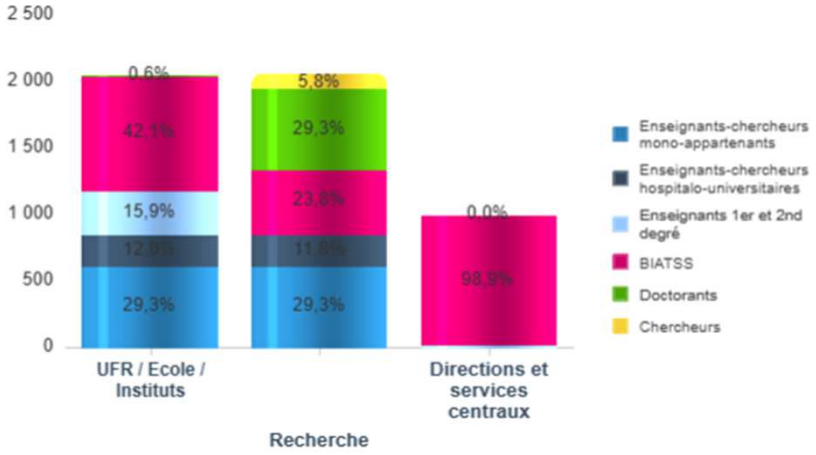
Université de Montpellier	Titulaires	Non titulaires	TOTAL
Enseignants-chercheurs mono-appartenants	1 099,2	133,5	1 232,7
Enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires	269,7	219,5	489,2
Enseignants 1er et 2nd degré	313,3	31,1	344,4
BIATSS	1 364,0	1 035,3	2 399,3
Doctorants		613,0	613,0
Chercheurs		118,8	118,8
Total	3 046,2	2 151,2	5 197,4

Date d'observation : 31/12/2025

Répartition des effectifs (ETP)



Répartition des effectifs par structure (ETP)



➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Les ressources humaines

Mise à jour du guide des personnels pour l'année 2025-2026



Le guide des personnels a été mis à jour. Il est consultable sur l'ENT : rubrique « conditions de travail / Guide des nouveaux personnels ».

Ce livret est à destination des personnels titulaires et contractuels (enseignants-chercheurs,
enseignants et BIATSS) nouvellement nommés ou recrutés.

Il propose une synthèse d'informations utiles sur :

- **L'université** : missions, panorama, chiffres clés, équipe de direction, organisation administrative, conseils et comités ;
- **Le cadre de travail** : gestion du temps de travail, comprendre son salaire, participation à la mutuelle complémentaire, actes réglementaires, carrière et formation ;
- **La vie au travail** : venir travailler, se restaurer, numérique , prévention des risques , sécurité, médecine préventive, qualité de vie au travail, se tenir informé ;
- **L'accompagnement des personnels** : réseau des accompagnants, aides à caractère social, personnels en situation de handicap ;
- **Les loisirs, le sport, la culture** : pratiques sportives, art et cultures contemporaines, tarifs réduits sur les loisirs , bibliothèques universitaires, culture scientifique, patrimoine ;
- **Les engagements de l'UM :** égalité femme-homme, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, lutte contre les discriminations, responsabilité environnementale.

Revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS titulaires de catégorie C

L'IFSE* fait l'objet d'une revalorisation pour l'ensemble des personnels de catégorie C BIATSS titulaires de l'Université (ATRF, ADJAENES, Magasiniers) correspondant à une augmentation annuelle brute de 240€.

Cette actualisation a été effective sur la paye du mois de **novembre 2025** avec effet rétroactif au **1er janvier 2025**. Cette mesure n'est compensée que partiellement par l'État.

** L'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) est une des composantes du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP). Elle est versée mensuellement.*

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Affaires financières



Réseau des correspondants Finances

Au mois de décembre 2025, un réseau de correspondants "Finances" est créé au sein de l' établissement. Le correspondant « Finances » est un interlocuteur clé entre sa structure (UEI, structure de recherche, DSCC) et les directions métiers du domaine « Finances » (DAF, Agence Comptable, ...).

L'objectif fixé à ce réseau est triple :

- Accompagner le déploiement de l'outil SIFAC+ qui devrait intervenir au cours du premier trimestre 2027 ;
- Fédérer les acteurs afin de communiquer au mieux les dernières évolutions dans ce domaine d'activité ;
- Permettre des échanges sur les difficultés et les bonnes pratiques opérationnelles.

Membres du réseau

À sa création, en décembre 2025, le réseau compte **92 correspondants** répartis au sein des différentes structures internes de l'UM (UEI, structures de la recherche, directions et services centraux et communs).

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Contrôle interne comptable | Contrôle interne budgétaire | Contrôle interne établissement

Actions menées en 2025

CIC : Contrôle Interne Comptable

Gestion des immobilisations : maintien de l'apurement des comptes 23 en lien avec la DPI.
Pour la préparation au passage à SIFAC+.

Rémunérations : maintien de l'ensemble des procédures communes (AC-DRH), des dispositifs de contrôle et d'alerte

Régularisation des comptes d'attente et d'avance : maintien de l'ensemble des indicateurs, des dispositifs d'instruction des dossiers et dispositifs d'alerte AC-Ordonnateur (DAF)

Gestion des recettes : montée en puissance de l'utilisation de PAYFIP
Gestion des dépenses : mise en œuvre du guide méthodologique du contrôle hiérarchisé de la dépense (documentation, pratiques, traçabilité, contrôles et restitutions) et de la DEMAT (workflows)

Déploiement d'Infinoé : Envoi des nomenclatures et écritures comptables sur la base de tests pour la période de Janvier à Mars 2025. Pas de mise en production au cours de cette année. Report acté par la DGFIP pour les éditeurs utilisant une souche SAP (cas de SIFAC). Maintien de l'Infocentre EPN durant cette période.

CIB : Contrôle Interne Budgétaire

Construction budgétaire:
- Assurer une veille sur les mesures nationales
- Suivre les prélèvements des frais de gestion
- Suivre et analyser les restes à payer
- Consolider le suivi PPI

Exécution budgétaire- charges:
- Réviser la procédure de déversement de paye
- Anticiper la programmation des marchés structurants
- Suivi de l'exécution des appels à projets internes
- Expérimenter simplification sur l'activité commerciale inter-structures UM

Exécution budgétaire- recettes:
- Anticiper les recettes à venir
- Analyser les avances sur trésorerie

Clôture budgétaire:
- Clôturer les opérations pluriannuelles, analyser et traiter les reliquats
- Déprogrammation /reprogrammation
- Apurer les objets de gestion anciens (antérieurs à 2024)
- Actualiser et formaliser procédure sur les opérations d'ordre

Autorisations SI/CD:
- proposer des rôles composites par métier UM

Pilotage:
- Préparer l'ED Finances

Formation:
- Poursuivre les focus thématiques- tutos- visio

CIE : Contrôle Interne Etablissement

Fiabilisation des données : développement des entrepôts de données – projet SIROCCO

Outils de pilotage des indicateurs clés des documents cadres:
- COMP : fiches indicateurs et tableaux de bord sur le portail AMPHI
- Schéma directeur transition écologique (SDTE). Création des fiches indicateurs dans le référentiel

Commande publique – cartographie des achats:
- Travail d'adaptation à l'environnement SIROCCO
- Exploitation des données dans le cadre du BGES du SDTE pour évaluer l'impact des achats dans le domaine de la recherche

Inventaire physique tournant – Campagne d'avril à juillet 2025:
- 54 structures sollicitées : 3 DSCC, 9 UEI et 42 structures de recherche
- Fiabilisation des données de 10 094 immobilisations
- 2 074 sorties d'inventaire dont 68 % sont des déchets électriques et électroniques

Déversement de la paie dans SIFAC:
- Réduction des délais de déversement de la paie dans SIFAC
- Sécurisation financière des recrutements de personnels contractuels
- Modélisation du processus paie

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Actions menées en 2025

Démarche qualité ISO 9001

Pilotage du système de management de la qualité
- ✓ 14 revues de processus
- ✓ 15 audits internes
- ✓ Audit de certification sur 12 processus

Accompagnement des acteurs
- Accompagnement individuel des pilotes et gestionnaires de processus tout au long de l'année ;
- 5 modules de formation pour les pilotes et gestionnaires de processus
- 2 ateliers thématiques ;
- Formation « Démarche qualité » de 2 jours proposée dans l'offre de formation des personnels ;
- Formation de 5 nouveaux auditeurs internes.

Déploiement - Intégration de 3 processus à la certification ISO 9001 :
- ➢ Systèmes d'information ;
- ➢ Gestion des ressources documentaires ;
- ➢ RH.

Stratégie RH pour la recherche (HRS4R)

Renouvellement du label européen « HR excellence in research » pour 3 ans (juillet 2027)

Ethique, intégrité, genre et science ouverte :
- ✓ sensibilisation aux stéréotypes de genre ;
- ✓ partenariat Fulbright.

Evaluation, recrutement et progression professionnelle des chercheurs :
- ✓ révision du dispositif UM de publication des postes sur Euraxess .

Conditions et méthodes de travail :
- ✓ sensibilisation à l'innovation ;
- ✓ OCAPI déployé pour recherche + module déclaration inventions ;
- ✓ participation à l'expérimentation nationale sur la simplification de la recherche ;
- ✓ Renouvellement du label « Bienvenue en France » ;
- ✓ programme QVT 2025-27.

Carrières scientifiques et développement des talents :
- ✓ formations à l'anglais pour E-EC-C ;
- ✓ communication sur dispositifs formation.

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Immobilier – Acquisition de la Chapelle de la visitation

L'Université de Montpellier, à travers son UFR Faculté de droit et de science politique, a acquis la chapelle de l'ancien couvent de la Visitation Sainte-Marie. L'acquisition de cet espace, d'environ 350 m², s'inscrit dans la stratégie de valorisation du patrimoine immobilier historique de l'Etablissement.

Cette chapelle fait partie de l'ancien couvent des Visitandines (XVIIe siècle), occupé par la faculté depuis 1956, et s'inscrit pleinement dans le patrimoine architectural universitaire.

Elle a vocation à être réhabilitée et utilisée principalement pour des conférences, des colloques universitaires, des expositions temporaires à dimension culturelle, historique ou scientifique. Ce projet vise à concilier préservation du patrimoine et mise en valeur de l'histoire de la faculté de droit, en intégrant pleinement la chapelle dans la vie académique contemporaine.

L'inauguration de la Chapelle a eu lieu le 26 septembre 2025 en présence du Maire de Montpellier.



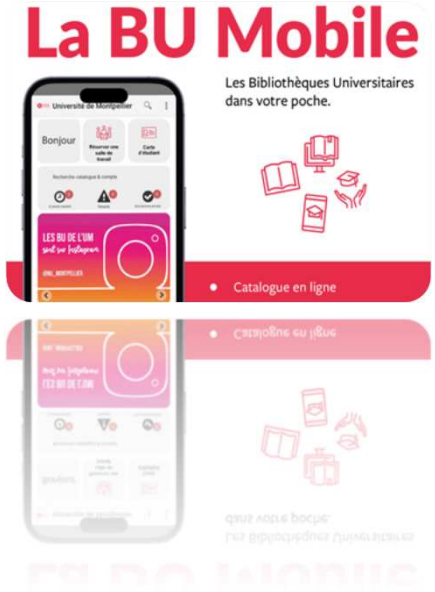
➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

L'Université poursuit la modernisation de son réseau documentaire par une démarche d'amélioration continue. En 2025, plusieurs actions ont été menées pour renforcer la qualité des services des BU, sur site et à distance :

À la suite de l'enquête de 2024, le SCD a traité la problématique du bruit grâce à une démarche UX mêlant observations, entretiens et ateliers, suivie de l'expérimentation de nouveaux espaces de travail en groupe (BU Sciences, BU Richter). Ce projet a mis en évidence la nécessité de clarifier les règles d'usage, entraînant une refonte complète de la signalétique, dont le déploiement est prévu début 2026. Parallèlement, un accompagnement des agents a été lancé pour harmoniser les pratiques de médiation et faire respecter les règles avec cohérence et bienveillance.

L'Université a aussi amélioré les conditions de vie et d'étude en repensant certains espaces ou de nouvelles signalétiques (Sciences, Pharmacie, Médecine), en développant de nouveaux équipements (cabines visio, casiers de retrait) et en renforçant son offre de services (prêt de matériels et PC, casiers de retrait de documents).

Elle a renforcé son soutien à la vie étudiante en pérennisant les élargissements d'horaires initiés en 2024 et en proposant des actions de bien-être (massages, emplois étudiants) en lien avec la DVC.
L'usage croissant des ressources des BU confirme la pertinence de ces actions :
la fréquentation atteint un record de 1,9 million d'entrées (+10 % par rapport à 2019), les réservations de salles progressent de 20 % (56 811 réservations) et le service Ubib traite plus de 2 000 questions par an.





➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Portail décisionnel AMPHI

Déploiement d'outils de pilotage sur le portail AMPHI en 2025

Contrats d'objectifs et de moyens

Actualisation des outils de pilotage : Intégration des données 2025 dans les tableaux de bord des **volets caractérisation** *(formation, international, réussite aux examens, insertion professionnelle, heures d'enseignement, ressources humaines et financières…)* et **performance** *(pilotage des indicateurs du contrat pluriannuel, des schémas directeurs, des indicateurs stratégiques de l'établissement et des indicateurs spécifiques de l'UEI).*

UDICE

Elaboration de tableaux de bord regroupant des indicateurs clés des **13 universités membres** sur diverses thématiques (formation, recherche, finances, RH, innovation, international…).

P2CA : Pilotage connaissance des coûts des activités des établissements d'ESR

Conception d'outils de pilotage permettant le calcul des coûts complets des activités de formation et de recherche en incluant les activités de soutien et de support.

Tableaux de bord qui ont permis de participer à la **remontée nationale** auprès du MESR.

Cartographie des achats : élaboration de tableaux de bord permettant le suivi, par exercice budgétaire, des **achats de l'UM** suivant **divers axes d'analyse** : opération sur marché / bon de commande simple, bilan par seuil d'achat, typologie de dépense, groupe de marchandise, structure d'achat…

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Les chiffres clés du réseau pilotage AMPHI

Bilan 2025 ⇒ 710 utilisateurs, dont :

- *Directions centrales et services communs : **222***
- *UFR / écoles / instituts : **207***
- *Structures de recherche : **269***

*+ Equipe de direction : **12***

SIROCCO Des Données pour Piloter

Système d'InfoRmatiOn déCisionnel COmmunautaire

L'UM établissement pilote au déploiement de SIROCCO

Le projet SIROCCO réunit un regroupement d'établissements d'enseignement supérieur autour d'un système d'information décisionnel (SID) communautaire porté par l'AMUE.

SIROCCO a pour objectifs la collecte des données dans les outils applicatifs métiers, l'intégration dans des entrepôts de données permettant une exploitation décisionnelle sous forme de tableaux de bord et d'outils d'aide à la décision.

En tant qu'établissement pilote, l'UM a déployé au sein de son SID AMPHI la brique de gestion financière et comptable du projet sur le périmètre actuel de Sifac. Ce travail permet d'anticiper le prochain passage à Sifac+ avec un entrepôt de données structuré pour 2026.

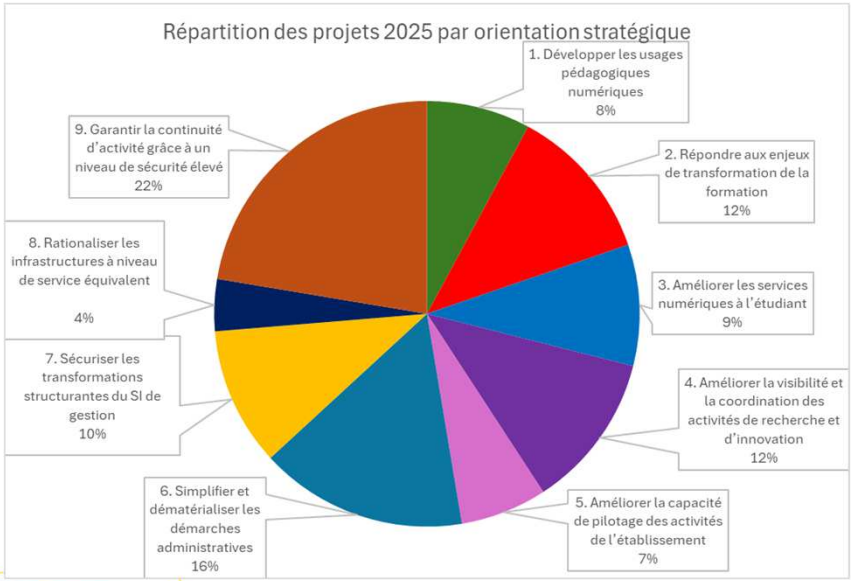
Par ailleurs, l'UM poursuit la structuration de son SID interne (AMPHI) en s'engageant sur le déploiement de la brique RH sur l'exercice à venir.

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Mise en œuvre du schéma directeur du numérique (SDN)

les projets du SDN en 2025 :

- 76 projets menés sur l'année 2025 :
  - 22 projets terminés / 1 abandonné ;
  - 53 projets se poursuivent en 2026.
- 18 comités organisés pour le suivi de la feuille de route 2024-2028 ;
- + 7 nouveaux projets intégrés dans le portefeuille des projets numériques.



Quelques réalisations :

- Mise en place des outils pour l'évaluation des compétences – ePortfolio ;
- Déploiement d'un outil de gestion des cahiers de laboratoire électroniques ; eLabFTW
- Dématérialisation des demandes d'invention dans l'outil OCAPI ;
- Dématérialisation de l'arrivée d'un agent ;
- Mise en place d'un outil de gestion des objets trouvés/ perdus ;
- Mise en place d'une recyclerie de mobilier ; hector
- Déploiement de l'outil Esup stage pour la gestion des conventions de stage des étudiants de l'UM ; esup stage
- Etudes :
  - Sur la mise en place d'un outil de gestion des appels à projets ;
  - Sur la mise en place d'un outil de CRM ;
  - Sur la mise en place d'un second cœur de réseau sur le campus triolet ;
- Mise en œuvre d'une solution de cybersécurité EDR + SOC ;
- Homologation de sécurité de l'infrastructure.

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Numérique : faits marquants de l'année 2025

- **Poursuite du soutien de l'usage du numérique au service de la formation** dans le cadre de l'appel à projets PédagoN'UM (Pédagogie Numérique à l'UM) qui existe depuis 2016.
- **Soutien de la transformation des pratiques pédagogiques face à l'essor de l'IA**
  - Vote par la CFVU d'un texte précisant les principes pour l'usage de l'IA dans la formation ;
  - Organisation d'une journée PédagoN'UM sur la thématique "IA et évaluation" avec plus de 300 participants ;
  - Actions de formation et d'accompagnement par la DSIN concernant les IA génératives pour la formation ;
  - Soutien à l'expérimentation dans le domaine de l'IA au service de la pédagogie, notamment dans le cadre de l'appel à projets PédagoN'UM 2025 (15 projets lauréats).

- **Projet PAIRSIA : Evaluation par les pairs assistée par l'IA**

Ce projet a été lauréat en 2024 de l'appel à projets Innovation Pédagogique de la Région Occitanie (50 k€). Il s'inscrit dans la continuité du projet Pair'sEval et il comprend un partenariat entre la DSIN, la startup montpelliéraine ChallengeMe et l'Observatoire de la Transformation Pédagogique.

L'année 2025 a permis de développer les évaluations par les pairs en exploitant les possibilités offertes par l'IA.

- **Projet CPER Salles d'examen numérique**

Ce projet doté 1.35 M€ prévoit la création de salles adaptées aux nouveaux enjeux des examens sur ordinateur, notamment dans le contexte du développement de l'IA.

L'année 2025 a porté notamment sur les études et la programmation.

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

P2CA : Pilotage par la connaissance des coûts des activités des établissements de l'ESR

La **connaissance des coûts des activités** des établissements est **un enjeu majeur** pour la **qualité du pilotage des universités**.

Initié par la **DGESIP**, le **projet P2CA** a pour objectifs de quantifier l'emploi des moyens humains et financiers et de les affecter aux grands domaines disciplinaires de la formation et de la recherche selon la méthodologie dite des coûts complets qui intègre les activités de soutien et support.

Portée auprès de tous les établissements de l'ESR, cette méthodologie a été déployée au sein de l'Université de Montpellier avec les objectifs suivants :

- Caractériser l'ensemble des moyens financiers par grands domaines disciplinaires et d'activités ;
- Aider à la prise de décisions stratégiques ;
- Développer ses ressources propres en adaptant la tarification ;
- Permettre aux établissements de se comparer ;
- Avoir une garantie en matière de gestion vis-à-vis des organismes de contrôle ;
- Contribuer à la réflexion sur les politiques publiques.

Ce projet a ainsi été mis en place à l'UM et a permis le déploiement des outils de pilotage internes caractérisant ses activités en coûts complets notamment sur la formation avec des analyses par **type de diplôme** *(licence, BUT, LP, masters…)* et par **domaine d'activité** *(santé, sciences du vivant, sciences de la matière, de la terre et de l'univers, mathématiques, sciences et technologies, normes et institutions, Marchés et organisations…).*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

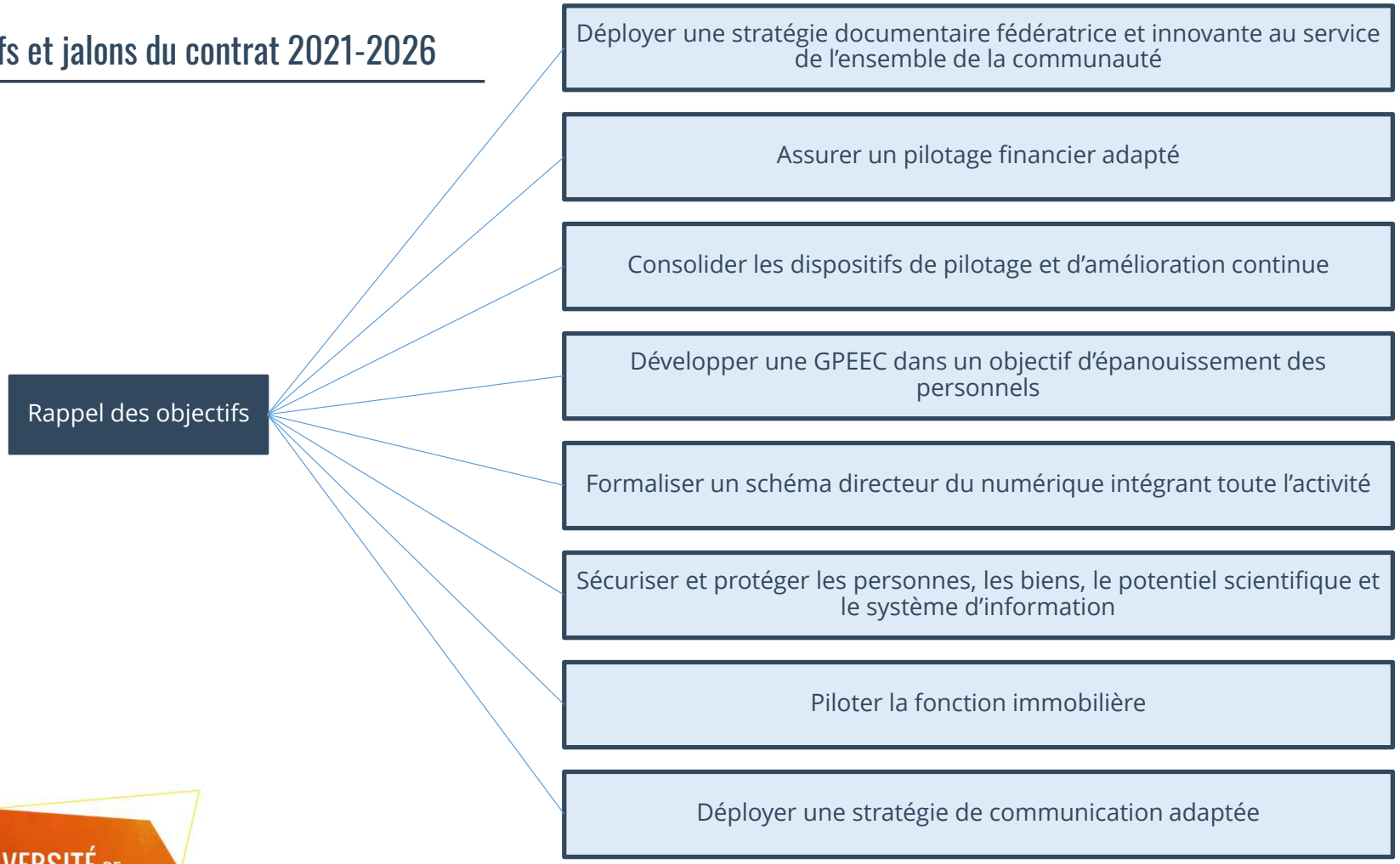
Liberté
Égalité
Fraternité

P2CA
PILOTAGE PAR LA CONNAISSANCE DES COÛTS DES ACTIVITÉS D'ESR

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026



➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Objectifs et jalons du contrat 2021-2026

Suivi des jalons stratégiques	Evaluation 2022	Evaluation 2023	Evaluation 2024	Evaluation 2025
Déploiement du plan pluriannuel de la science ouverte (2022)	Réalisé	✓	✓	✓
Outils de pilotage - Déploiement d'un SI décisionnel (2022-2026)	*Déploiement régulier sur la période du contrat*			
- Conclusion des COM avec les UFR, Ecole et Instituts (2022-26)	Jalon restant	Jalon restant	Réalisé	✓
- Conclusion du contrat d'objectifs et d'engagements avec l'ENSCM (2022)	Réalisé	✓	✓	✓
- Extension de la certification qualité ISO 9001 à de nouveaux domaines	Réalisé	✓	✓	✓
Formalisation d'une GPEEC (2023) *En lien avec une recommandation Cour des Comptes*	Jalon restant	Jalon restant	Jalon restant	En cours *En lien avec le SDRH*
Elaboration (2022) et mise en œuvre du schéma directeur du numérique (2023-2026) *En lien avec une recommandation Cour des Comptes*	Jalon restant	Élaboration réalisée	Mise en œuvre en cours	Réalisé
Pilotage de la fonction immobilière (2023-2024) - Déploiement du schéma directeur immobilier et d'aménagement	Jalon restant	En cours	En cours	En cours
- Déploiement du système d'information du patrimoine immobilier (par vagues successives) *COMP*	Jalon restant	Jalon restant Intégration COMP	En cours	Outil en cours de conception

➲ Axe 6 : Modernisation de l'établissement

Suivi des indicateurs du contrat 2021-2026

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025	Objectifs 2026
13 - Stratégie documentaire						
Nombre de consultations des contenus en ligne pour les compétences informationnelles	8 654	32 346	50 144	93 739	57 730	*18 000*
Extension des horaires d'ouverture des bibliothèques (heures/semaine)	73	74	76	76	76	*77,3*
14 - Qualité de la prévision budgétaire						
Taux d'exécution budgétaire de la masse salariale	97%	96%	96%	94%	97%	
Taux d'exécution budgétaire en fonctionnement	66%	71%	69%	70%	68%	
Taux d'exécution budgétaire en investissement	70%	68%	73%	75%	80%	
Taux d'exécution global des dépenses	87%	87%	88%	88%	89%	



163 rue Auguste Broussonnet
34 090 Montpellier
www.umontpellier.fr

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER